

La présence chinoise au Cambodge. Contribution à une économie politique violente, rentière et inégalitaire

Françoise Mengin

► To cite this version:

Françoise Mengin. La présence chinoise au Cambodge. Contribution à une économie politique violente, rentière et inégalitaire. Les études du Centre d'études et de recherches internationales, Centre de recherches internationales de Sciences Po (CERI), 2007, pp.1-43. hal-01021500

HAL Id: hal-01021500

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01021500>

Submitted on 9 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Études du C E R I
N°133 - février 2007

**La présence chinoise au Cambodge
Contribution à une économie politique
violente, rentière et inégalitaire**

Françoise Mengin

Françoise Mengin

La présence chinoise au Cambodge
Contribution à une économie politique violente,
rentière et inégalitaire

Résumé

Depuis une dizaine d'années, l'aide et l'investissement chinois au Cambodge ont crû de manière exponentielle, ce qui est révélateur de la montée en puissance de la Chine populaire, notamment dans les pays où elle peut s'appuyer sur une importante communauté chinoise d'outre-mer. Or l'aide chinoise, libre de toute rhétorique démocratique, peut autoriser les gouvernements qui en bénéficient à s'affranchir des conditionnalités imposées par les bailleurs de fonds, le Cambodge étant l'un des pays les plus tributaires de l'aide publique au développement. Une analyse en termes de contingence historique renvoie à la conjonction de deux processus d'accaparement rentier de l'économie, en Chine comme au Cambodge. De fait, l'aide et l'investissement chinois contribuent à consolider une économie politique fondée tout à la fois sur l'arbitraire, le renforcement des inégalités et de la violence, et le chevauchement des positions de pouvoir et d'accumulation. A cet égard, l'aide des autres donateurs est partie prenante de l'analyse, non seulement parce qu'elle se trouve désormais en concurrence avec l'aide chinoise, mais aussi, et avant tout, parce qu'elle a concouru depuis les Accords de Paris, certes indirectement, à asseoir le pouvoir du Premier ministre Hun Sen.

Françoise Mengin

China in Cambodia
Contribution to a Violent, Unequal
and Rentier Political Economy

Abstract

Chinese aid and investment in Cambodia have been soaring for the last ten years thus indicating the rising influence of the People's Republic of China, especially in countries where the Chinese community is strong. Chinese aid, free of any democratic rhetoric, allows the governments benefiting from it to ignore the requirements generally imposed by lending institutions. As a matter of fact, Cambodia is highly dependent on public aid for development. An analysis in terms of historical contingencies reflects a conjunction of two processes of putting a grip on the economy, both in China and Cambodia. Chinese aid and investment thereby help to consolidate a political economy based on arbitrariness, increased inequalities and violence, as well as the overlapping of positions of power and accumulation. In this regard, the analysis must take into account foreign aid not only because it competes with Chinese aid, but also since the Paris Accords it has participated – indirectly – in reinforcing Prime Minister Hun Sen's power.

La présence chinoise au Cambodge

Contribution à une économie politique violente, rentière et inégalitaire

Françoise Mengin
CERI, Sciences Po

Depuis les Accords de Paris en 1991 et surtout la restauration de la monarchie en 1993, l'aide et l'investissement chinois ont crû de manière exponentielle au Cambodge, qui figure en tête des pays recevant une aide de la Chine tandis que celle-ci est devenue en 2004 le premier investisseur dans le royaume. En outre, et selon la formule consacrée, le Cambodge serait « tenu par une soixantaine de familles sino-khmères ». Ce constat procède implicitement, mais le plus souvent explicitement, d'une double assertion : une relation hautement élective entre les deux pays, inscrite dans une très grande continuité historique puisque c'est à l'émissaire chinois Zhou Daguan (Tcheou Ta-Kouan) que l'on doit le principal récit sur les mœurs de la cour d'Angkor au XIII^e siècle¹ et une relation ancrée dans le dynamisme de la communauté sino-khmère résultant d'un « esprit chinois de l'entreprise »².

Pour la communauté internationale, ce constat débouche sur une inquiétude : non seulement il est révélateur de la montée en puissance de la Chine populaire, en particulier dans toutes les régions où elle peut s'appuyer sur une importante communauté d'outre-mer, mais l'aide chinoise, libre de toute rhétorique démocratique, peut autoriser les gouvernements qui en bénéficient à s'affranchir des conditionnalités imposées par les autres bailleurs de fonds, le Cambodge étant par ailleurs l'un des pays les plus tributaires de l'aide publique au développement.

¹ Tcheou Ta-Kouan, *Mémoires sur les coutumes du Cambodge*, Paris, Maisonneuve, 1997.

² G. S. Redding, *The Spirit of Chinese Capitalism*, Berlin et New York, De Gruyter, 1990, en particulier pp. 99-100 et 104-105.

Mais au-delà du sentiment de malaise que suscite chez certains la présence chinoise au Cambodge – c'est-à-dire l'articulation entre l'action des diplomates et opérateurs chinois et la communauté sino-khmère – on ne peut s'en tenir à la double assertion qui sous-tend le constat de départ. L'hypothèse avancée ici est que la Chine et le Cambodge ne sont nullement des partenaires obligés et que la communauté sino-khmère, en tant que communauté chinoise d'outre-mer, n'est nullement prédestinée à se consacrer à l'activité marchande ni à servir les intérêts de la diplomatie chinoise dans le royaume. Une analyse en termes de contingence historique renvoie en fait à la conjonction de deux processus d'accaparement rentier de l'économie, dans la Chine dite des réformes comme dans le Cambodge aujourd'hui dominé par le Parti du peuple cambodgien (PPC). Seule leur conjonction permet d'expliquer les formes de la présence chinoise au Cambodge et ses effets sur l'économie politique du royaume.

A cet égard, l'aide de la communauté internationale est partie prenante de l'analyse, non seulement parce qu'elle se trouve désormais en concurrence avec l'aide chinoise, mais aussi, et avant tout, parce qu'elle a contribué, certes indirectement, depuis les Accords de Paris à asseoir le pouvoir du Parti du peuple cambodgien. L'histoire du Cambodge post-khmer rouge se résume en effet à une appropriation constante de l'Etat par les dirigeants du PPC et à une concentration du pouvoir entre les mains du Premier ministre Hun Sen, une entreprise de domination politique basée à la fois sur la violence et la cooptation et qui autorise aujourd'hui à parler d'un véritable « Etat-PPC »³.

Une relation historiquement contingente

Une communauté sino-khmère longtemps ostracisée par les pouvoirs centraux chinois

Si les contacts ont toujours été nombreux entre les royaumes angkoriens et la Chine, peu de Chinois résidaient à Angkor⁴. La formation d'une communauté chinoise débute avec la fondation de Phnom Penh en 1434 qui marque le passage d'une économie quasiment autosuffisante à une économie dépendante du commerce avec l'étranger⁵. Cette immigration

³ Outre la littérature existante, cette étude s'appuie sur deux missions de terrain effectuées au Cambodge : la première, du 7 au 21 octobre 2004, a été financée par le Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO), la seconde, du 20 juin au 2 juillet 2006, par le CERI. Sa rédaction a été achevée en novembre 2006.

⁴ W. E. Willmott, « History and sociology of the Chinese in Cambodia prior to the French protectorate », *Southeast Asian History*, 11 mai 1966, p. 23.

⁵ *Ibid.*, pp. 18-22.

étant essentiellement masculine, comme dans le reste de l'Asie du Sud-Est avant l'arrivée des colonisateurs européens, une communauté sino-khmère se développe rapidement à partir des mariages intercommunautaires. En outre, l'absence de système d'immatriculation permet à de nombreux Chinois de se fondre dans la société khmère en adoptant ses us et coutumes⁶. Ceux qui choisissent de ne pas s'assimiler se voient conférer nombre de privilèges : en tant qu'étrangers, ils sont exemptés du système de la corvée, mais à la différence des autres minorités étrangères, les Chinois peuvent accéder à des postes élevés dans l'administration du royaume et détenir des monopoles sur des pans entiers de l'économie, qu'il s'agisse de l'opium, de l'alcool, des jeux, de la pêche et, dans certaines régions, de l'exploitation du bois⁷.

Comme dans les autres pays d'Asie du Sud-Est, la politique du colonisateur (1864-1954) a, d'une part, durablement freiné l'ascension sociale des Chinois comme l'assimilation réciproque des élites chinoises et locales et, d'autre part, favorisé un repli communautaire à la fois par la systématisation des congrégations – un système d'*indirect rule* fondé sur l'origine géo-dialectale des descendants d'immigrés chinois⁸ – et par l'importation, pour l'exploitation du protectorat, de nombreux migrants dont des femmes, ce qui a contribué à la multiplication des mariages intracommunautaires. Exclue de l'administration, les Chinois ont également, sur le plan économique, été écartés de nombre de secteurs lucratifs dont ils détenaient jusqu'alors le monopole, en particulier l'opium. Lorsqu'ils n'étaient pas employés comme *coolies* dans les plantations d'hévéas, les Chinois étaient donc cantonnés au rôle d'intermédiaires chargés de collecter l'impôt, se muant souvent en prêteurs et en usuriers étant donné l'importance des taxes pesant sur les paysans khmers. Cette double évolution s'est poursuivie pendant la période sihanoukiste de 1954 à 1970 avec une législation restreignant de plus en plus l'activité économique des Chinois, ce qui a entraîné une quasi-cessation de l'immigration, mais aussi une effervescence culturelle de la communauté dont le nombre d'écoles n'a cessé d'augmenter.

Mais c'est à cette époque également que la communauté chinoise du Cambodge devient un enjeu politique pour le pouvoir comme pour l'opposition. En nationalisant à partir de 1963 les banques privées, les entreprises d'import-export puis les circuits de distribution du riz, Sihanouk tente non seulement de désamorcer une opposition communiste mais également de miner l'influence de la communauté chinoise et les réseaux qu'elle entretient en Thaïlande et au Sud-Vietnam⁹. Les écoles chinoises dont le nombre était supérieur à 200

⁶ *Ibid.*, p. 31.

⁷ *Ibid.*, p. 32.

⁸ La communauté chinoise du Cambodge se partageait alors en cinq groupes dialectaux : environ 60 % de Teochiu (Chaozhou en mandarin), majoritairement implantés dans les zones rurales ; 20 % de Cantonais, plutôt citadins et souvent charpentiers ; 7 % de Hokkien (Minnan en mandarin) dominant le secteur bancaire et celui de l'import-export ; 4 % de Hainanais cultivant le poivre dans la région de Kampot et 4 % de Hakka, d'immigration plus récente et dont beaucoup tenaient des officines de pharmacie ou des cabinets dentaires.

⁹ E. Gottesman, *Cambodia after the Khmer Rouge : Inside the Politics of Nation Building*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2003, p. 20.

en 1970, soit un effectif de 150 000 élèves, offraient une tribune appréciable à l'opposition communiste et, de fait, leur enseignement s'est clairement politisé au fil des ans¹⁰. La situation se radicalise sous Lon Nol (1970-1975), une radicalisation d'autant plus significative que le nouveau dirigeant et sa femme appartiennent à la communauté sino-khmère¹¹ : toutes les écoles chinoises sont fermées en 1970 et une néo-khméritude, véhiculant un discours ouvertement raciste, anti-chinois et anti-vietnamien, est promue¹². Surtout, l'épisode lonnoliste prépare le massacre organisé de la communauté chinoise par les Khmers rouges puisque l'insurrection de 1970 conduit nombre de Sino-khmers habitant les zones rurales à émigrer vers les villes, notamment la capitale, pour gonfler les rangs du « peuple nouveau » appelé à être supprimé par les Khmers rouges¹³. Toutes les sources confirment en effet qu'il n'y a pas eu sous le Kampuchea démocratique de politique d'extermination visant les Chinois en tant que tels et que le massacre de la communauté chinoise a été motivé, non par sa sinité, mais parce que cette population était urbaine ou considérée comme telle¹⁴. Ben Kiernan parle d'un cas de « discrimination sociale systématique »¹⁵. S'ils n'ont pas fait l'objet d'une politique génocidaire aussi massive que d'autres minorités, les Vietnamiens et les Chams en particulier, les Chinois ont été éliminés dans des proportions comparables¹⁶ car ils ont été doublement victimes du régime : d'une part, leur origine citadine les désignait comme les archétypes des capitalistes et, d'autre part, elle les rendait moins résistants à la maladie et à la famine¹⁷. Steve Heder estime que les exécutions, la famine et la maladie sont responsables à parts égales des 200 000 morts de la communauté chinoise entre 1975 et 1979¹⁸.

¹⁰ P. Edwards, « Time travels : locating *xinyimin* in Sino-Cambodian histories », in Pal Nyiri et Igor Saveliev (dir.), *Globalizing Chinese Migration : Trends in Europe and Asia*, Aldershot et Burlington, Ashgate, 2002, p. 260.

¹¹ P. Marks, « China's Cambodia strategy », *Parameter*, automne 2000, p. 95.

¹² E. Gottesman, *op. cit.*, p. 22.

¹³ B. Kiernan, « Kampuchea's ethnic Chinese under Pol Pot : a case of systematic social discrimination », *Journal of Contemporary Asia*, Vol. 16, n° 1, 1986, p. 19 ; B. Kiernan, *The Pol Pot Regime : Race, Power, and Genocide in Cambodia under the Khmer Rouge, 1975-79*, New Haven, Yale University Press, 2002, 2^e éd., p. 288.

¹⁴ Entretiens à Phnom Penh avec Steve Heder, le 9 octobre 2004, Sambath Chan, le 21 juin 2006 et Penny Edwards, le 1^{er} juillet 2006.

¹⁵ B. Kiernan, « Kampuchea's ethnic Chinese under Pol Pot... », art. cité, p. 18 et *The Pol Pot Regime...*, *op. cit.*, p. 288.

¹⁶ Un tiers des 300 000 Chams auraient été tués ainsi que la quasi-totalité des 300 000 Vietnamiens. P. Edwards, chap. cité, note 8, p. 286.

¹⁷ B. Kiernan, « Kampuchea's ethnic Chinese under Pol Pot... », art. cité, p. 18.

¹⁸ Cité dans *ibid.*, p. 19.

Enfin, si l'arrivée des forces vietnamiennes met certes fin au génocide, les survivants de la communauté chinoise sont de nouveau confrontés sous la République populaire du Kampuchea (RPK) à une politique de discrimination systématique au discours ouvertement raciste¹⁹. Non seulement la réouverture des écoles est interdite mais nombre de survivants ne peuvent regagner leurs habitations ni recouvrer leurs terres, et surtout, à partir de 1982, la circulaire 351 oblige les agents de l'Etat à procéder, à partir d'un interrogatoire de l'ensemble de la population chinoise, à son recensement afin d'établir sa cartographie et sa généalogie complètes. L'antagonisme Hanoi-Pékin ne pouvait qu'exacerber un sentiment anti-chinois chez les dirigeants cambodgiens et leurs conseillers vietnamiens, tandis que l'assimilation des Chinois aux capitalistes avait seulement pour objet de prévenir la reconstitution d'une classe de commerçants chinois dans la mesure où le secteur marchand avait été totalement éradiqué par les Khmers rouges. Cette confusion explique que la circulaire ait été très imparfaitement appliquée par les cadres chargés de l'investigation, incapables de hiérarchiser clivage social et clivage racial et de distinguer entre objectifs idéologiques et visées nationalistes. Mais lorsque le secteur étatique n'a pu à lui seul subvenir aux besoins de la population, la dépendance de plus en plus forte de la classe dirigeante à l'égard de la communauté chinoise à laquelle elle vendait des marchandises d'Etat a conduit à laisser de côté la circulaire 351 et les déportations de populations urbaines à la campagne qu'elle impliquait.

Dès lors, les survivants de la communauté chinoise ont été de plus en plus impliqués dans des activités marchandes, essentiellement de contrebande du fait de l'embargo américain sur le Vietnam. A la suite des Accords de Paris en 1991, ils sont rejoints par une partie des Sino-khmers qui avaient réussi à s'exiler dans les pays voisins, notamment en Thaïlande, ou en Amérique du Nord, en Australie et en France. Et à la suite du décret de Hun Sen autorisant le 26 novembre 1990 la liberté d'association aux minorités, l'Assemblée générale sino-khmère est fondée à Phnom Penh. Héritière des anciennes congrégations, l'Assemblée s'est développée de manière pyramidale, recouvrant cinq associations correspondant aux cinq groupes dialectaux, elles-mêmes subdivisées en branches provinciales auxquelles sont subordonnées les branches de districts. Ainsi, l'Etat-PPC renoue avec la période qui a précédé l'instauration du protectorat français, lorsque des pans entiers de l'économie étaient « aux mains des Chinois » : l'usure, l'opium, l'alcool, les jeux, la pêche, l'exploitation du bois et des plantations de poivre, l'import-export, les pharmacies et les cabinets de dentistes. Aujourd'hui, on les retrouve dans les concessions forestières, l'exploitation du sous-sol cambodgien, les multiples cliniques et officines pharmaceutiques, le commerce de détail et, bien sûr, dans les trafics en tout genre, en matière de jeu, de sexe, de drogue. De leur côté, les dirigeants chinois ont procédé à partir du lancement de la politique de réformes et d'ouverture à une revalorisation des communautés d'outre-mer qui certes, dans un premier temps, ne pouvait concerner celles encore très pauvres d'Indochine puisqu'il s'agissait avant tout d'attirer des capitaux pour amorcer la croissance des provinces méridionales de la Chine.

Dans sa longue durée, l'histoire des rapports entre la Chine et ses émigrés (*huaqiao*) dessine

¹⁹ E. Gottesman, *op. cit.*, chapitre 7, pp. 170-187, et P. Edwards, chap. cité, p. 267.

donc une trajectoire qui va du bannissement des communautés d'outre-mer – les émigrants abandonnant leurs terres et négligeant leurs obligations familiales étaient passibles de la peine de mort – à la reconnaissance de leur potentiel, notamment en termes de modernisation de la mère patrie (*zuguo*). Qu'il ait été impérial, républicain ou communiste, le pouvoir central chinois a en effet toujours oscillé dans une polarité opposant une « Chine jaune », celle de la tradition, agraire et bureaucratique, à une « Chine bleue », celle de l'ouverture, des marchands et des pirates. Du rapport changeant entre la Chine et les Chinois d'outre-mer découlent, pour la communauté chinoise du Cambodge comme pour toutes les autres, nombre d'évolutions déjà mentionnées, tel l'essor des institutions chinoises dans les phases de repli communautaire forcé par le colonisateur pour suppléer le manque de soutien apporté par l'Empire à ses émigrés. Or c'est bien à cette opposition « Chine bleue »/« Chine jaune » qu'il faut se référer pour comprendre l'implication directe, c'est-à-dire *in situ*, des experts dépêchés par Pékin dans les massacres de Chinois par les Khmers rouges²⁰. Dès ses premières années, la Chine populaire a en effet renoué avec la tradition de puissance terrienne, ce qui s'est, entre autres, traduit par la nationalisation des propriétés des Chinois d'outre-mer au début des années 1950. Bien que la place du maoïsme dans les références idéologiques des Khmers rouges doive être fortement relativisée²¹, l'implication des experts chinois s'inscrit dans la politique maoïste anti-*huaqiao*. Les qualificatifs étaient antonymes, mais les conseillers chinois appartenaient bien au même « peuple » que les Khmers rouges – nouveau pour les uns, ancien pour les autres – appelé à éradiquer le marchand – le « vieil homme » selon l'expression de Marie-Claire Bergère, celui qui appartenait au « peuple nouveau » dans la rhétorique de l'*Angkar*.

La fin d'une relation privilégiée entre dirigeants chinois et cambodgiens

L'abondance des contacts entre hauts dirigeants chinois et cambodgiens est bien documentée. Des rapports privilégiés sont noués entre Zhou Enlai et Sihanouk lors de la conférence de Bandung en 1955 : le Cambodge devient l'un des premiers pays non communistes à recevoir une aide officielle chinoise à partir de 1956 avant même que des relations diplomatiques entre les deux pays ne soient établies le 19 juillet 1958, tandis que Sihanouk ne cessera d'appuyer l'entrée de la Chine populaire aux Nations unies. De même, c'est à Pékin que Sihanouk se réfugie à la suite du coup d'État de Lon Nol où, comme à Pyongyang, il est depuis lors *persona grata*. Et si à cette époque Zhou Enlai est déjà fortement affaibli par la Bande des Quatre, Pékin a misé sur les Khmers rouges : Kieu Samphan, vice-Premier ministre du Gouvernement royal uni national du Kampuchea (GRUNK), est accueilli

²⁰ Pour des exemples éloquentes, voir P. Edwards, chap. cité, pp. 263-265, et B. Kiernan, *The Pol Pot Regime...*, *op. cit.*, pp. 431-433.

²¹ S. Heder, *Cambodian Communism and the Vietnamese Model*, Vol. 1, *Imitation and Independence, 1930-1975*, Bangkok, White Lotus Press, 2004.

dans la capitale chinoise en véritable chef d'Etat en avril 1974. Dès lors, le soutien apporté par Pékin aux Khmers rouges ne se relâchera pas. Non seulement entre 10 000 et 15 000 experts chinois – des militaires mais aussi des ouvriers, des ingénieurs, des médecins ou des professeurs – ont été envoyés au Kampuchea démocratique entre 1975 et 1979²², mais si ceux-ci ont dû quitter, ou plutôt fuir²³, le pays dès l'arrivée des forces vietnamiennes en janvier 1979, le soutien chinois aux mouvements de guérilla khmers rouges s'est poursuivi pendant la période d'occupation vietnamienne²⁴ et même au-delà puisqu'il n'aurait pris fin qu'en 1993²⁵. De même, c'est grâce aux pressions de Pékin que les Accords de Paris ne mentionnent pas le mot « génocide » ou prévoient la participation des Khmers rouges au processus de transition politique.

Aussitôt la monarchie rétablie en 1993, les rencontres et les visites officielles de dirigeants chinois et cambodgiens ont pu reprendre à un rythme soutenu²⁶. Mais la continuité et la fréquence des contacts au plus haut niveau relèvent aujourd'hui du registre diplomatique, d'une relation tout entière fondée sur les intérêts bien compris des deux parties, et ne reposent plus sur des rapports privilégiés dont les dirigeants pourraient se prévaloir à titre personnel. Ainsi, Pékin, tout comme les autres chancelleries, a cherché durant les premières années du nouveau régime à maintenir des relations équilibrées avec le FUNCINPEC²⁷ en raison du prestige que conservait le roi Sihanouk et du rôle de contrepoids que ce parti pouvait jouer face à Hun Sen. En outre, la famille royale ne constitue plus un passage obligé pour les dirigeants chinois dans leurs rapports avec Phnom Penh. Les relations souvent tendues entre Hun Sen et Sihanouk ne pouvaient qu'amener Pékin à privilégier le premier, surtout après le coup d'Etat de 1997. Et bien que Hun Sen se soit rapproché du roi-père depuis son abdication en 2004, celui-ci ne peut se prévaloir de rapports étroits avec la quatrième génération de dirigeants communistes chinois, quelle que soit par ailleurs la fréquence de ses séjours dans sa résidence de Pékin. Enfin, si le roi Norodom Sihamoni a lui aussi amplement fréquenté la capitale chinoise – seul enfant du Palais à avoir vécu le temps de l'enfermement et de l'exil avec ses parents –, les dirigeants chinois n'ont noué aucune relation particulière

²² P. Edwards, chap. cité, p. 263, et B. Kiernan, *The Pol Pot Regime...*, *op. cit.*, pp. 376-385.

²³ Pour un témoignage sur la retraite des diplomates chinois en poste à Phnom Penh aux côtés des forces khmères rouges, voir Y. Shui, « An account of Chinese diplomats accompanying the government of Democratic Kampuchea's move to the Cardamom Mountains », *Critical Asian Studies*, Vol. 34, n° 4, 2002, pp. 498-519.

²⁴ P. Edwards, chap. cité, p. 266.

²⁵ P. Marks, art. cité, p. 101.

²⁶ Parmi les nombreuses visites de dirigeants chinois au Cambodge depuis 1993, il faut retenir celles du président de la République et secrétaire général du Parti communiste chinois, Jiang Zemin, en novembre 2000 (première visite au Cambodge d'un chef d'Etat chinois depuis celle de Liu Shaoqi dans les années 1960), du Premier ministre Zhu Rongji en novembre 2002, du vice-Premier ministre, Mme Wu Yi, en mars 2004 et du Premier ministre, Wen Jiabao, en mars 2006.

²⁷ Le Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif a été fondé par Sihanouk en 1981.

avec le nouveau souverain. En outre, le caractère de plus en plus ouvertement religieux de Sihanouk risque de le conduire, tôt ou tard, à s'opposer à la politique tibétaine de la Chine et, en particulier, aux pressions exercées par celle-ci pour tenir le Dalai-lama à l'écart des différents forums bouddhistes internationaux.

Ainsi, la relation étroite entre Sihanouk et Zhou Enlai a-t-elle vécu, tandis que les dirigeants chinois ne peuvent que tenter de faire oublier aujourd'hui le soutien étroit apporté par la Chine populaire au régime khmer rouge comme le signale leur opposition constante au procès des dirigeants de l'*Angkar*. Or, pour se soustraire à toute responsabilité, les autorités chinoises sont fortement aidées par leurs homologues cambodgiennes comme en témoignent les importants dispositifs policiers entourant, en novembre 2000, les déplacements dans le royaume du Président chinois, Jiang Zemin, confronté à des manifestants réclamant des excuses officielles pour le soutien apporté par la Chine au régime khmer rouge²⁸. Surtout, il est impossible de prendre la mesure de la dimension toute diplomatique des rapports entre les deux capitales sans que soit rappelée l'ascendant des communistes vietnamiens sur la classe politique cambodgienne. Sur les Khmers rouges, d'abord : selon la formule de Steve Heder, passés les Accords de Genève, les futurs Khmers rouges allaient devenir plus vietnamiens que les Vietnamiens eux-mêmes²⁹. Sur la classe politique de l'Etat-PPC, ensuite, car celle-ci est issue de l'Etat post-khmer rouge mis en place par Hanoi et dirigé par d'ex-cadres khmers rouges de la zone Est ayant fait défection pour le camp vietnamien, dont Hun Sen nommé Premier ministre dès 1985.

Des intérêts complémentaires

Sur le plan stratégique, la fin de la guerre froide n'a pas fondamentalement modifié l'intérêt que le Cambodge représente pour la Chine mais l'enjeu se décline différemment et, surtout, il est aussi économique. Il s'agit d'abord pour Pékin de limiter l'influence américaine dans la région et donc de s'appuyer sur l'ASEAN avec laquelle ses échanges ne cessent d'augmenter. Le 4 novembre 2002 à Phnom Penh, la Chine s'est donc engagée à instituer une zone de libre-échange avec ses Etats membres, le délai d'abaissement des droits de douane étant non de dix ans mais de quinze pour les pays les moins développés comme le Cambodge. Mais parallèlement, la Chine cherche à diviser l'ASEAN pour qu'elle ne puisse s'opposer à elle ou la concurrencer. Elle joue donc la carte ASEAN dans ses rapports avec les Etats-Unis tout en privilégiant ses relations bilatérales avec chacun des Etats membres. A cet égard, le schéma d'une alliance de revers contre le Vietnam, voire la Thaïlande, continue de structurer la relation sino-cambodgienne. La Chine comme le Cambodge conservent d'importants contentieux territoriaux, la Chine notamment avec le Vietnam, le Cambodge avec ce dernier et avec la

²⁸ P. Edwards, chap. cité, p. 283.

²⁹ S. Heder, *op. cit.*, p. 8.

Thaïlande, différends devenus d'autant plus cruciaux avec la perspective de gisements de pétrole et de gaz économiquement exploitables. Mais au-delà des contentieux historiques, la montée en puissance de la Thaïlande dans la région³⁰ explique sans doute que le Cambodge, le Vietnam et le Laos soient tous trois très réticents devant le projet, fortement soutenu par Bangkok et Singapour, de mettre en place d'ici à 2020 une communauté économique entre les pays de l'ASEAN. De même, pour tenter de déplacer le centre de gravité de la région vers ses propres frontières méridionales, la Chine ne peut que privilégier le programme de développement de la sous-région du Grand Mékong (GMS) dont sa province du Yunnan est partie prenante. Lancé en 1992 par la Banque asiatique de développement, ce projet vise à accroître les échanges et les investissements dans les secteurs des transports et de l'énergie entre les riverains du fleuve (Myanmar, Thaïlande, Laos, Cambodge, Vietnam et la province chinoise du Yunnan).

Ces intérêts stratégiques complémentaires renvoient à la coopération militaire sino-cambodgienne qui s'est développée depuis le milieu des années 1990. Soutenue par des visites de haut rang, elle s'est traduite par des livraisons de matériel militaire et une assistance technique non négligeable, sous forme notamment de près de quarante-cinq places de stages par an. En outre, l'ambassade de Chine abrite, aux côtés de ses homologues vietnamienne et américaine, l'une des plus importantes missions militaires de Phnom Penh. Pour l'heure cependant, la Chine ne saurait supplanter le Vietnam dans ce domaine, non seulement sur le plan de l'assistance – plus de mille Cambodgiens sont en permanence en stage au Vietnam, ce qui représente une offre de près de 250 stages d'une durée de quatre ans en moyenne – mais également en raison des liens étroits qui unissent l'état-major cambodgien aux armées vietnamienne, avant tout, mais aussi thaïlandaise³¹. En effet, si l'on examine le matériel livré par la Chine³², il semble qu'il s'agisse davantage d'un renfort apporté à la police cambodgienne – donc au pouvoir hunsenien – que d'une aide proprement militaire.

Au-delà des considérations d'ordre stratégique, c'est le territoire cambodgien lui-même

³⁰ Le différentiel de puissance entre la Thaïlande et le Vietnam s'accroît en faveur de la première (entretien, Paris, 4 octobre 2004).

³¹ Entretien, Phnom Penh, 28 juin 2006.

³² Liste, sans doute non exhaustive, des informations qui ont pu être rassemblées : en avril 1996 une aide d'un million de dollars pour assurer l'entraînement et l'équipement des forces aériennes cambodgiennes (sources : P. Edwards, chap. cité, p. 282) ; en août 1997, un accord de coopération entre les deux pays portant notamment sur l'entraînement des forces de police cambodgiennes (sources : *Huashang Bao*, 2 septembre 1998, cité dans P. Edwards, chap. cité, p. 282) ; à la fin de l'année 1997, la Chine livre 116 camions militaires et 70 jeeps d'une valeur de 2,8 millions de dollars pour équiper la garde prétorienne du Premier ministre (sources : P. Marks, art. cité, p. 100 et Ian Storey, « China's tightening relationship with Cambodia », *China Brief*, Vol. 6, n° 9, 26 avril 2006, sur le site de la Jamestown Foundation : <http://www.jamestown.org> [consulté le 26 octobre 2006]) ; en août 1998, la Chine envoie des instructeurs pour assurer deux semaines d'entraînement à cent membres des forces de police cambodgiennes (P. Marks, art. cité, p. 9) ; en 1999, 250 tanks, 230 pièces d'artillerie, 100 camions militaires, entre autres, auraient été offerts par la Chine au Cambodge (*ibid.*) ; en décembre 1999, la Chine aurait livré pour 1,5 million de dollars de matériel pour la construction de casernes, 10 jeeps, 10 ambulances ainsi que 20 parachutes (P. Marks, « The growing Cambodian-Chinese alliance » disponible sur le site <http://www.huaren.org/diaspora/asia/cambodia> [consulté le 28 août 2004]) ; plus récemment, la Chine a livré 4 patrouilleurs à la Marine royale khmère pour un montant de 60 millions de dollars et offert 6 vedettes légères à la police cambodgienne (entretien, Phnom Penh, 28 juin 2006).

qui intéresse Pékin. Le Cambodge offre à la Chine un débouché sur le golfe de Siam, moins sans doute à des fins militaires – la Constitution cambodgienne proscrit la présence de bases étrangères permanentes dans le royaume – que pour faciliter son accès aux ressources pétrolières en provenance du Moyen-Orient. Mais avant tout, pour une Chine devenue le deuxième importateur mondial de bois derrière les Etats-Unis qu'elle devrait prochainement supplanter et qui a interdit toute exploitation sylvicole sur son propre territoire en 1998, le Cambodge est synonyme de forêts, même si le gouvernement cambodgien a décidé un moratoire sur la coupe et l'exportation du bois depuis le 1^{er} janvier 2002. Et il pourrait bien être aussi demain synonyme de pétrole et de gaz, l'exploitation dès 2009 des réserves ayant été annoncée par les autorités de Phnom Penh en janvier 2006. A cet égard, force est de constater que la politique cambodgienne de Pékin n'est en rien spécifique, comme l'atteste notamment le redéploiement récent et spectaculaire de la diplomatie chinoise vers le continent africain. S'agissant du bois de construction, si l'essentiel des importations chinoises – plus de 70 % – provient des pays de la région Asie-Pacifique, le Cambodge n'a jamais figuré parmi les principaux fournisseurs de la Chine que sont la Papouasie-Nouvelle Guinée (57,5 %), suivie par la Russie (12,4 %) et presque à égalité par la Malaisie (11,8 %) et le Myanmar (11 %)³³. Mais les opérateurs chinois ne négligent aucune source d'approvisionnement, tandis que l'aide de la Chine peut permettre au régime de Hun Sen de s'affranchir, du moins partiellement, des conditionnalités posées par les autres bailleurs de fonds.

Non-ingérence ou ingérence ?

La croissance de l'aide chinoise : les leçons de la chronologie

Au cours des années 1990, le Cambodge s'est classé premier parmi les pays qui reçoivent une aide chinoise. Les données recueillies attestent de cette aide massive et croissante, sans qu'il soit possible d'en dresser un tableau exhaustif en raison, d'une part, de l'opacité du processus et, d'autre part, des effets d'annonce, certaines sommes reprenant des opérations déjà promises, voire engagées. Mais la corrélation chronologique entre ces effets d'annonce et le renforcement de la concentration du pouvoir au profit de Hun Sen – 1994, 1997, 2004, 2006 – comme le montant des sommes respectivement annoncées – 8,6 millions de dollars, 200 millions de dollars, 400 millions de dollars, 600 millions de dollars – sont un excellent indicateur du soutien que le Premier ministre peut trouver à Pékin pour réduire

³³ E. Katsigris et *al.*, « The China forest products trade : overview of Asia-Pacific supplying countries, impacts and implications », *International Forestry Review*, Vol. 6, n° 3-4, 2004, p. 45.

toute opposition intérieure et résister aux pressions des bailleurs de fonds.

Le 17 janvier 1994, au lendemain des élections législatives de 1993 qui ont permis au PPC d'asseoir son emprise politique et administrative sur le pays, même s'il a dû former un gouvernement de coalition avec le FUNCINPEC, un accord de coopération économique et technique est conclu entre les gouvernements chinois et cambodgien pour un montant de 8,6 millions de dollars. Un mois après le coup d'Etat de 1997 qui permet à Hun Sen d'écarter le prince Ranariddh (FUNCINPEC), le nouveau Premier ministre se tourne aussitôt vers Pékin : il se rend à titre privé en Chine où il est reçu par son homologue Li Peng. En août 1997, un accord de coopération est signé entre les deux pays qui porte notamment sur l'entraînement des forces de police cambodgiennes, tandis qu'à la fin de la même année, la Chine livre 116 camions militaires et 70 jeeps d'une valeur de 2,8 millions de dollars pour équiper la garde prétorienne du Premier ministre. Enfin, lors de la visite, officielle cette fois, qu'Hun Sen effectue en Chine en février 1999, il obtient 18,3 millions de dollars d'aide et un prêt, sans intérêts, de 200 millions de dollars pour financer des projets d'infrastructures³⁴, ce qui place le Cambodge en tête de la liste des pays aidés par la Chine populaire.

Sanctionné pour son coup d'Etat par Washington qui suspend aussitôt son aide économique et militaire, Hun Sen sait apprécier que certains pays n'interfèrent pas dans les affaires intérieures cambodgiennes comme il le souligne lors de la réception du matériel militaire chinois à la fin de 1997 :

« La République populaire de Chine, qui adhère avec fermeté au principe de la coexistence pacifique, continue de respecter l'indépendance et la souveraineté du royaume du Cambodge et ne fourre pas son nez dans les affaires intérieures cambodgiennes. »³⁵

Du moins, après le coup d'Etat, Pékin, *via* son ambassade à Phnom Penh, tout comme les investisseurs chinois, reviennent-ils en force sur la scène cambodgienne. Ainsi, bien que leur réouverture ait été autorisée dès 1990, c'est seulement après le coup d'Etat de 1997 que les écoles chinoises connaissent une expansion significative – leur nombre passe de treize en décembre 1995 à soixante-dix en décembre 1999 – grâce à l'aide de l'ambassade qui fournit les manuels scolaires, organise des visites d'inspection académique, finance des stages de formation pour le corps professoral, voire rachète des locaux d'écoles confisqués par les gouvernements précédents³⁶. De même, c'est seulement après le coup d'Etat que l'ambassade commence à subventionner les associations chinoises, héritières des anciennes congrégations, qui se sont reformées à partir de 1990³⁷. Pour leur part, les investisseurs chinois n'hésitent pas à se prêter aux manœuvres politiciennes du PPC. Cinq jours avant

³⁴ P. Marks, « China's Cambodia strategy », art. cité, p. 95.

³⁵ Phnom Penh National Radio of Cambodia, 9 décembre 1997, FBIS (Reference BK1012083897), cité dans *ibid.*, pp 94-95.

³⁶ Entretiens, Phnom Penh, 11 octobre 2004 et 21 juin 2006.

³⁷ P. Edwards, chap. cité, p. 278.

les élections législatives de juillet 1998, une délégation chinoise est conduite à bord d'hélicoptères du gouvernement cambodgien dans le dernier bastion khmer rouge de Pailin pour rencontrer l'ancien ministre des Affaires étrangères de Pol Pot, Ieng Sary, et proposer un investissement total de 6 millions de dollars pour la construction d'une route reliant Pailin à la frontière thaïe, d'un groupe électrogène, de stations hydrauliques et d'un hôtel de ville³⁸. La manœuvre échoue cependant puisque le choix de l'électorat se porte sur le Parti de Sam Rainsy (PSR).

La crise politique qui suit les élections législatives de 2003 – pendant près d'un an le pays est privé de gouvernement – se solde par un nouveau raffermissement du pouvoir de Hun Sen avec l'isolement du PSR et la cooptation du FUNCINPEC dans l'Etat-PPC. Mais pendant les longs mois où le Premier ministre doit affronter l'opposition de la coalition FUNCINPEC-PSR, il en profite non seulement pour accroître son emprise sur la société, qu'il s'agisse de l'assassinat de syndicalistes ou de la mise en concession des ressources du pays au profit de ses lieutenants, mais aussi pour renforcer ses liens avec le gouvernement chinois. En pleine crise gouvernementale, en mars 2004, la visite de Mme Wu Yi, vice-Premier ministre chinois, accompagnée d'une délégation de dirigeants de vingt-deux grandes entreprises publiques et privées, se conclue par la signature de huit accords-cadres assortis de dons, de prêts à taux d'intérêt nul ou de financements concessionnels, pour un montant global annoncé de 400 millions de dollars³⁹.

Enfin, la visite en avril 2006 du Premier ministre chinois Wen Jiabao intervient après qu'en 2005, la communauté internationale a ouvertement signifié au gouvernement cambodgien son impatience devant ses atermoiements dans le processus de démocratisation : à Washington, le département d'Etat relègue le Cambodge dans la catégorie dite 3, celle des pays où la lutte contre l'exploitation sexuelle ou le travail forcé ne répondent pas aux standards minimums, tandis que l'engagement des bailleurs de fonds pour 2005 est inférieur de 20 % au montant demandé par Phnom Penh⁴⁰. Dès lors, Hun Sen comme les autorités chinoises sont prompts

³⁸ *Ibid.* p. 282 et P. Marks, « China's Cambodia strategy », art. cité, p. 99.

³⁹ Il s'agit principalement de l'attribution par la Chine d'un prêt de 34 millions de dollars à taux d'intérêt nul pour la rénovation de la route nationale 7 reliant Kratie à la frontière laotienne ; d'un prêt sans intérêts de 60 millions de dollars pour l'achat de bateaux de patrouille pour la marine cambodgienne ; d'un don du gouvernement chinois de 240 000 dollars pour l'achat de matériel (très probablement du matériel de lutte contre l'incendie, dont 200 pompes et 30 camions) ; d'un don de 400 motos pour la police cambodgienne ; de la formation de fonctionnaires cambodgiens financée par un don de 540 000 dollars ; de la création et de l'exploitation de la zone industrielle d'exportation de Sihanoukville par la société chinoise China Textile Machinery, avec exemption de taxes pour les produits chinois importés par cette zone, et, enfin, de la réalisation d'études de faisabilité pour la modernisation et l'extension du réseau ferroviaire cambodgien (tronçon Poipet-Sisophon, tronçon manquant pour assurer la liaison entre le Cambodge et la Thaïlande) grâce à un financement concessionnel d'un peu plus d'un million de dollars, pour la réhabilitation du Sénat grâce à un financement concessionnel de 42 000 dollars et pour la création d'une deuxième usine hydroélectrique à Kirirom par la société China Electric Power Technology Corporation à laquelle sera attribuée la concession. A ces accords s'ajoute un prêt de 30 millions de dollars pour la construction du siège du Conseil de la magistrature obtenu par Hun Sen lors de son voyage en Chine à l'occasion du sommet du GMS des 4 et 5 juillet 2005. Sources : entretiens, Phnom Penh, octobre 2004 et juin 2006.

⁴⁰ O. Weggel, « Cambodia in 2005 », *Asian Survey*, Vol. 46, n° 1, p. 156.

à annoncer que la visite de Wen Jiabao s'est soldée par une aide de 600 millions de dollars, même si cette somme inclut 400 millions de dollars déjà promis⁴¹. Surtout, Hun Sen met aussitôt en parallèle les 601 millions de dollars que les bailleurs de fonds viennent tout juste de lui accorder pour 2006 avec les 600 millions de dollars non conditionnels de la Chine : « Aucune condition n'a été imposée (...) la Chine parle moins mais fait beaucoup »⁴².

L'ingérence de la Chine pour soumettre toute dissidence chinoise sur le territoire cambodgien

Certes, la Chine se défend de faire pression sur le gouvernement cambodgien pour démocratiser les institutions du royaume. Mais elle n'est pas sans s'ingérer dans ses affaires intérieures lorsque certaines de ses injonctions remettent en cause la souveraineté de l'Etat afin d'empêcher toute allusion, sur le territoire cambodgien, à des mouvements considérés comme sécessionnistes ou subversifs en Chine populaire.

Hun Sen a ainsi refusé d'accorder un visa au Dalai-lama en 2002⁴³. Mais c'est surtout à propos de la question de Taiwan que le Premier ministre a pu manifester son soutien à la politique irrédentiste de Pékin, soutien d'autant plus inconditionnel qu'il dépasse celui que lui accorde déjà la quasi-totalité des chancelleries qui refusent d'entretenir des relations officielles avec Taipei et qui reconnaissent la souveraineté de la Chine sur l'île. Depuis que la République de Chine a été exclue de la communauté interétatique au cours des années 1970, un processus de privatisation de la diplomatie taiwanaise a permis à Taipei de maintenir un réseau de représentations chargées, sinon de représenter l'Etat, du moins de gérer les échanges⁴⁴. Mais au lendemain du coup d'Etat de 1997, Hun Sen a enjoint le gouvernement de Taipei de fermer sa représentation officielle au Cambodge, arguant d'un soutien financier taiwanais au FUNCINPEC.

Or, le coup d'Etat est intervenu un an après que la politique taiwanaise de Pékin se fut

⁴¹ Dont le prêt concessionnel de 280,5 millions de dollars à l'entreprise d'Etat chinoise Sino Hydro Corp. en charge de la concession du barrage hydroélectrique de Kamchay dans la province de Kampot, la construction d'une ligne de transport électrique Kampot-Sihanoukville-Phnom Penh financée par une entreprise d'Etat chinoise, 200 millions de dollars pour la construction de deux ponts à Phnom Penh (au dessus du Tonle Sap et du Mékong) et 50 millions de dollars pour la construction du nouveau siège du Conseil des ministres. Sources : entretiens, Phnom Penh, juin 2006. Voir aussi MINEFI-DGTPE, « Revue Cambodge Laos Actualité », n° 5, mai 2006, p. 4.

⁴² Cambodian Television Station Channel 9, « PM Hun Sen thanks China for not reprimanding Cambodia when giving aid » disponible sur le site http://www.tv9.com.kh/news/news_1.html (consulté le 9 novembre 2006).

⁴³ I. Storey, art. cité.

⁴⁴ Voir F. Mengin, « Une privatisation fictive : le cas des relations avec Taiwan », in B. Hibou, (dir.), *La Privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999, pp. 197-223.

radicalisée à la suite de la première élection présidentielle au suffrage universel à Taiwan et de la taiwanisation du régime qui en a résulté. On peut donc avancer, à titre d'hypothèse, que la Chine a saisi l'opportunité de ce coup d'Etat. Sanctionné par Washington qui a suspendu son aide économique et militaire au royaume, il a permis à Pékin de proposer aussitôt une aide substantielle – et, en passant, de condamner les Etats-Unis pour ingérence dans les affaires intérieures cambodgiennes – en échange de la fermeture de la représentation taiwanaise officieuse à Phnom Penh. Ce faisant, Hun Sen affaiblit le FUNCINPEC. C'est pourtant à cette époque que l'investissement taiwanais dans la confection est crucial pour l'économie cambodgienne puisque ce secteur représente 80 % de ses exportations. Aujourd'hui, parmi la classe politique cambodgienne, une seule voie discordante sur la question de Taiwan subsiste, celle de Sam Rainsy dont les liens avec le Parti démocrate progressiste taiwanais (DPP) sont de notoriété publique⁴⁵. Mais si le processus de récupération de Sam Rainsy par l'Etat-PPC entamé en 2005 se poursuit, le leader de l'opposition sera certainement amené à souscrire, lui aussi, à la politique irrédentiste de Pékin et à se priver des financements que le DPP lui assurerait⁴⁶.

En outre, le soutien – affiché – apporté par la communauté sino-khmère à cette politique irrédentiste renvoie directement au mode de gouvernement central de l'Etat-PPC – l'indistinction du public et du privé – et au rôle d'intermédiaire joué par les entrepreneurs sino-khmers dans les relations avec la Chine. Ainsi, le président de l'Assemblée générale sino-khmère, Duong Chhiv, préside le Conseil cambodgien pour la promotion d'une réunification pacifique de la Chine, dont la création a d'ailleurs été vivement encouragée par l'ambassade⁴⁷. C'est encore par l'entremise de l'Assemblée générale sino-khmère que l'ambassade de Chine exerce sa censure sur les journaux en langue chinoise, lorsque ceux-ci ne sont pas assez critiques à l'égard de Taiwan, en lui demandant d'intimer aux entreprises de cesser d'alimenter en ressources publicitaires les organes incriminés⁴⁸.

Enfin, si depuis la fermeture de la représentation taiwanaise officieuse à Phnom Penh, l'ambassade de Chine n'a cessé de multiplier ses offres de protection et ses services aux Taiwanais résidant ou transitant par le Cambodge⁴⁹, une réglementation cambodgienne a récemment entériné une extension de cette juridiction. Depuis le printemps 2006, les

⁴⁵ Le PSR fait partie aux côtés du DPP du Council of Asian Liberals and Democrats. Sam Rainsy est également membre, comme d'autres personnalités du DPP, de l'Alliance for Reform and Democracy in Asia.

⁴⁶ Ces financements transiteraient *via* les Etats-Unis, par l'International Republican Institute ou par la communauté cambodgienne, elle-même très présente au sein du Parti républicain : entretiens, Phnom Penh, 30 juin 2006 et Paris, 11 juillet 2006.

⁴⁷ N. Chanda, « China and Cambodia : in the mirror of history », *Asia-Pacific Review*, Vol. 9, n° 2, 2002, p. 9.

⁴⁸ D. Fullbrook, « China's growing influence in Cambodia », *Asia Times*, 6 octobre 2006, disponible sur le site <http://www.atimes.com> (consulté le 17 octobre 2006).

⁴⁹ Entretiens avec des résidents taiwanais et des diplomates de l'ambassade de Chine, Phnom Penh, 21, 23, 26 et 29 juin 2006.

autorités cambodgiennes obligent en effet le futur conjoint taiwanais d'un ressortissant cambodgien à justifier de son identité par un document visé par l'ambassade de Chine à Phnom Penh. Or, si la non-reconnaissance diplomatique de Taiwan comme l'absence de relations consulaires ont empêché la République de Chine d'être présente, en tant qu'Etat, aux côtés des autres Etats, au niveau bilatéral comme au niveau multilatéral, cette exclusion n'a pas eu d'effet abrogatoire sur la juridiction exercée par Taipei sur ses ressortissants : à l'étranger, un ressortissant taiwanais se prévaut du passeport, de la carte d'identité et des actes d'état civil émis par la République de Chine. Dès lors, la nouvelle réglementation cambodgienne ne peut que contribuer à multiplier le nombre de Cambodgiens en situation irrégulière. Les conjoints cambodgiens ne pourront en effet plus obtenir de permis de résidence sur l'île, les actes de mariage entre Taiwanais et Cambodgiens n'étant désormais plus authentifiés par l'état civil taiwanais⁵⁰.

Mais prompte à étendre sa mission au-delà des seuls possesseurs de la nationalité chinoise de Chine populaire, l'ambassade de Chine n'a pas hésité en revanche à retirer sa protection à certains d'entre eux. Le départ des troupes vietnamiennes du Cambodge est intervenu quelques mois après le massacre de Tiananmen et la répression du mouvement étudiant par le gouvernement Li Peng. Le Cambodge a donc été l'une des destinations des dissidents chinois, certains obtenant le statut de réfugié auprès du Haut Commissariat des Nations unies, sans qu'aucune estimation de leur nombre ait été établie⁵¹. Or, outre le climat de violence politique qui sévit au Cambodge, les réfugiés chinois – dissidents politiques, chrétiens ou adeptes du Falun Gong – se retrouvent à la merci des autorités de leur propre pays. Victimes d'intimidations de la part de l'ambassade, certains ont déjà été extradés à la demande de celle-ci bien que le Cambodge ait signé la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967⁵². De même, l'extradition de criminels et mafieux chinois peut-elle se faire à la demande de la police chinoise en dehors de toute procédure légale⁵³.

L'ambassade de Chine est également confrontée à la situation de quasi-esclavage dans laquelle se retrouvent nombre de nouveaux migrants chinois, tels les employés des concessions forestières et minières chinoises, lourdement endettés auprès des entremetteurs qui les ont recrutés en Chine populaire, non payés et sous alimentés par leurs nouveaux employeurs, et dont le passeport a été soigneusement confisqué par l'entreprise. Face à ces multiples abus, l'ambassade ne s'interpose que lorsqu'elle se trouve confrontée à un groupe de protestataires suffisamment nombreux mais ignore les cas individuels⁵⁴.

⁵⁰ Déclaration du ministère taiwanais des Affaires étrangères du 29 juin 2006 disponible sur le site <http://www.taiwaninfo.nat.gov.tw> (consulté le 5 juillet 2006).

⁵¹ Entretiens, Phnom Penh, 9, 11 et 13 octobre 2004.

⁵² D. Fullbrook, art. cité ; site d'Amnesty International <http://web.amnesty.org/library> (consulté le 9 novembre 2006) et entretiens, Phnom Penh, 9 et 11 octobre 2004.

⁵³ D. Fullbrook, art. cité.

⁵⁴ P. Leuprecht, *Land Concessions for Economic Purposes in Cambodia. A Human Rights Perspective*, Les Etudes du CERI - n° 133 - février 2007

L'insertion de l'aide et de l'investissement chinois dans une économie de la domination et de la prédation

La croissance exponentielle de l'aide chinoise se double d'un accroissement comparable de l'investissement chinois : 570 millions de dollars pour la seule période allant de janvier 2003 à juin 2005⁵⁵. Depuis 2004, la Chine est devenue le premier investisseur étranger au Cambodge, progressant à un rythme très rapide puisqu'elle n'était qu'au sixième rang en 2001, et devançant désormais très largement ses concurrents étrangers, sa part s'élevant à 80 % alors que celles de la Malaisie, de la Thaïlande et de Taiwan ne sont respectivement que de 5 %. Depuis 2004 également, les investissements chinois dépassent les investissements cambodgiens en nombre de projets, représentant plus d'un tiers de ceux-ci. En outre, l'origine géographique de ces investissements se diversifie. Si le Guangdong, Hainan et le Fujian viennent naturellement en tête dans la mesure où les Sino-khmers sont issus de ces provinces méridionales qui, de surcroît, ont été les premières à bénéficier des réformes, elles sont suivies par les provinces frontalières de la péninsule indochinoise, le Guandong et le Yunnan. Et, conséquence du développement économique de la Chine, les entreprises publiques ou privées du Hebei et du Hubei prennent également pied sur le marché cambodgien.

Mais la part de l'investissement chinois est certainement plus importante encore, car ces données ne prennent en compte que les projets soumis au Conseil pour le développement du Cambodge afin de bénéficier des incitations à l'investissement. Or, les projets n'excédant pas 2 millions de dollars et relevant de la compétence de sous-comités provinciaux et municipaux sont souvent sous-évalués par les autorités locales désireuses d'accroître la part de leurs propres revenus⁵⁶. Par ailleurs, un nombre non négligeable d'opérateurs régionaux, chinois en particulier, investissent, *via* un prête-nom cambodgien, dans de petites PME (restaurants, hôtels, cliniques) ou dans le foncier en misant sur une transformation imminente de la capitale⁵⁷.

En réalité, il est difficile de dissocier l'investissement chinois de l'aide chinoise pour deux raisons. Tout d'abord, une partie de celle-ci est une aide liée qui, en règle générale, ne fait pas l'objet d'appels d'offres internationaux et est dispensée par le biais de marchés accordés à

Phnom Penh, Nations unies, Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme au Cambodge, novembre 2004 (annexes actualisées), p. 30 et entretiens, Phnom Penh, 9, 11 et 13 octobre 2004.

⁵⁵ MINEFI-DGTPE, « Revue Pays », 22 novembre 2005, p. 2 et MINEFI-DGTPE, « L'investissement direct étranger au Cambodge », 29 novembre 2005, p. 4.

⁵⁶ D. Fullbrook, art. cité.

⁵⁷ Entretiens, Phnom Penh, 9, 11, 13 et 14 octobre 2004.

des entreprises chinoises, qui se voient en outre confier nombre de projets financés sur prêts concessionnels chinois. Ensuite, la nature publique ou privée des investissements chinois reste très largement indéterminée et indéterminable. C'est en effet dans le chevauchement des sphères publique et privée que se sont articulées les réformes de l'économie chinoise, que se dessinent les nouvelles hiérarchies sociales et que se joue le renouvellement des modes de gouvernement. La Chine des réformes ne se caractérise pas par une privatisation de l'économie mais par un processus d'autonomisation des pouvoirs locaux par accaparement rentier de celle-ci grâce à la reconversion de leur pouvoir bureaucratique en pouvoir économique⁵⁸.

Mais qu'ils soient privés ou publics, les opérateurs chinois ont massivement investi l'économie cambodgienne et c'est donc leur contribution à son développement qu'il convient avant tout d'évaluer. La croissance économique cambodgienne s'articule autour de trois secteurs principaux : l'industrie de la confection – créatrice d'emplois et qui représente 80 % des exportations du pays et la moitié des recettes fiscales de l'Etat –, la modernisation et la création d'infrastructures, et, enfin, l'exploitation des ressources du pays, qu'elles soient touristiques, agricoles ou naturelles. Or, une analyse des effets de l'aide et de l'investissement chinois dans ces trois secteurs révèle une participation marginale des entreprises chinoises dans la confection, une participation massive dans le développement des infrastructures mais sans création significative d'emplois et sans que la faisabilité et la rentabilité des projets soient clairement démontrées, et, enfin, une participation également massive dans l'exploitation des ressources contribuant à consolider une économie politique fondée tout à la fois sur l'arbitraire, sur le renforcement des inégalités et de la violence, et sur le chevauchement des positions de pouvoir et d'accumulation.

Il est couramment affirmé que l'industrie de la confection, cruciale pour l'économie cambodgienne, résulte d'investissements chinois. En fait, les Chinois de Chine populaire ne possèdent que 9 % des entreprises de ce secteur, à égalité avec les Cambodgiens, l'essentiel de la confection étant entre les mains des investisseurs taiwanais, hongkongais, singapouriens et chinois de Malaisie qui ont délocalisé tout ou partie de leurs activités au Cambodge⁵⁹. Les entreprises à capitaux chinois sont peut-être plus nombreuses que ce que révèlent les statistiques officielles car toutes ne sont pas déclarées⁶⁰. Mais elles échappent par là même aux contrôles exercés sur les conditions de travail dans le cadre du projet financé conjointement par les gouvernements américain et cambodgien⁶¹. A l'avenir toutefois, les

⁵⁸ Voir, entre autres, D. Wank, « The making of China's rentier entrepreneur elite : state, clientelism, and power conversion, 1978-1995 », in F. Mengin et J-L. Rocca (dir.), *Politics in China : Moving Frontiers*, New York et Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, pp. 118-139, et J-L. Rocca, *La Condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*, Paris, Karthala, 2006.

⁵⁹ *Trade Union World Briefing*, International Confederation of Free Trade Unions, janvier 2004, n° 1, p. 5.

⁶⁰ Entretien, Phnom Penh, 29 juin 2006.

⁶¹ Sur ce projet, voir O. Cattaneo et S. Marniesse, *Le Cambodge, de l'ère des quotas textiles au libre-échange*, Agence française de développement, Notes et documents, n° 8, 2004, pp. 42-45.

industriels chinois du textile devraient être plus nombreux à se tourner vers le Cambodge afin d'échapper aux mesures de sauvegarde – spécifiques au textile jusqu'en 2008 et générales jusqu'en 2013 – que les membres de l'OMC peuvent invoquer contre la Chine.

En termes de modernisation ou de création d'infrastructures, l'aide et l'investissement chinois sont en revanche massifs. Les recettes de l'Etat cambodgien représentant à peine plus de 11 % du PIB, l'entretien des infrastructures existantes et la mise en chantier de nouvelles dépendent en grande partie de l'aide internationale, essentiellement celle du Japon, de la Banque asiatique de développement et de la Chine. Si l'on s'en tient aux projets les plus récents, ce sont des entreprises chinoises, sur financements chinois, qui vont, entre autres, rénover les routes nationales 7, allant de Kratie à la frontière laotienne, 8, reliant le Cambodge au Vietnam, et 76 vers la province du Mondulhiri, moderniser et étendre le réseau ferroviaire afin d'assurer l'interconnexion entre le Cambodge et la Thaïlande et construire deux ponts, chacun de près d'un kilomètre, sur le Mékong et sur le Tonle Sap. De même, la Chine devrait contribuer à l'accroissement indispensable de la production d'électricité – actuellement l'une des plus chères au monde⁶² et très inférieure à la demande – grâce aux deux projets de centrales hydroélectriques, celle de Kirirom confiée à la société China Electric Power Technology Corporation et celle de Kamchay confiée à l'entreprise d'Etat Sino Hydro Corporation. Enfin, bien que n'ayant pas pris part aux opérations d'exploration d'hydrocarbures menées au cours des années 1990 et surtout au début des années 2000, la Chine s'est positionnée sur ce marché dès l'annonce de ressources économiquement exploitables. En 2005, un projet chinois de 200 millions de dollars pour la création d'une raffinerie a été approuvé⁶³ – ce qui place le pétrole en tête dans la répartition sectorielle des investissements étrangers – et tout porte à croire que la troisième entreprise pétrolière chinoise – l'entreprise d'Etat Chinese National Offshore Oil Company (CNOOC) – négocie l'obtention de droits sur les gisements dits du bloc B, pour lesquels elle se trouverait en concurrence avec les entreprises thaïlandaise PTTEP et française Total, dont elle pourrait tirer des revenus annuels compris entre 700 millions et un milliard de dollars⁶⁴.

Enfin, les projets routiers et ferroviaires sur financement chinois dans l'ensemble de la région du Grand Mékong auraient pour objectif premier de faciliter l'approvisionnement de la Chine en matières premières. Le fait que des émissaires de Pékin aient remplacé les représentants du Yunnan dans les commissions *ad hoc* du projet GMS tend à confirmer cette hypothèse⁶⁵. De même, le projet récurrent d'un port en eau profonde à Sihanoukville

⁶² L'électricité cambodgienne est produite presque exclusivement par des centrales thermiques très sensibles aux variations du prix du pétrole.

⁶³ Voir, entre autres, MINEFI-DGTPE, « L'investissement direct étranger au Cambodge », actualisation au 29 novembre 2005, p. 5, et MINEFI-DGTPE, « Le pétrole et le gaz au Cambodge », actualisation au 23 mars 2006, p. 4.

⁶⁴ *The Cambodia Daily*, 6 juillet 2006, p. 14 ; J. Perlez, « China competes with West in aid to its neighbors », *The New York Times*, 18 septembre 2006, et entretiens, Phnom Penh, 29 juin 2006, et Paris, 20 octobre 2006.

⁶⁵ Entretien avec un haut fonctionnaire cambodgien, Phnom Penh, 22 juin 2006.

permettrait à la Chine d'importer ses hydrocarbures du Moyen-Orient sans les faire transiter par le détroit de Malacca et surtout celui de Taiwan.

Mais quelles que soient les visées stratégiques de la Chine dans l'ensemble de la région, ces projets d'infrastructures devraient contribuer au développement local. Au Cambodge cependant, la création et la modernisation d'infrastructures sur financements chinois posent au moins trois séries de problèmes. Les projets sont tout d'abord rarement créateurs d'emploi local, la main-d'œuvre étant importée de Chine. Ensuite, l'ensemble de ces opérations portent en germe de nombreux conflits sociaux avec les populations locales dans la mesure où la construction de routes, de ponts, de voies ferrées, de centrales hydroélectriques ou de complexes touristiques implique de vastes emprises sur des terres qui, pour de tels projets, ne relèvent pas de la nouvelle loi foncière d'août 2001⁶⁶. Enfin, les conditions qui entourent l'attribution de ces projets, généralement réalisée hors de tout appel d'offres international, empêchent que soient pleinement mesurées leur faisabilité et, surtout, leur rentabilité. Il est ainsi suggéré que le financement chinois de 280,5 millions de dollars permet au gouvernement cambodgien de se prévaloir d'une mise en chantier rapide de la centrale hydroélectrique de Kamchay alors même que son coût total serait bien supérieur et que la rentabilité à terme de cet équipement n'a pas été prouvée⁶⁷. De même, le projet d'investissement chinois de 200 millions de dollars pour la construction d'une raffinerie peut-il s'avérer contreproductif pour l'économie cambodgienne étant donné le volume relativement modeste des ressources à exploiter et les capacités d'endettement du pays⁶⁸. Les rumeurs et les spéculations qui entourent l'hypothétique entrée sur le marché des hydrocarbures de l'entreprise d'Etat chinoise CNOOC sont emblématiques de l'opacité qui entoure les projets chinois. Lors d'un entretien avec l'un des plus hauts responsables de l'Autorité nationale du pétrole cambodgien – structure chargée de gérer les ressources en hydrocarbures – la question a fait tour à tour l'objet d'un déni, qui plus est justifié par un manque d'informations, puis d'une reconnaissance implicite de l'avancement des négociations⁶⁹, tandis que, le lendemain, un autre haut fonctionnaire cambodgien confirmait que les licences d'exploration de deux blocs pétroliers avaient effectivement été accordées⁷⁰. Pour sa part, la presse est contrainte de spéculer sur les agendas des hauts responsables, telles ces rencontres, le 3 juillet 2006, de l'un des cadres de l'entreprise d'Etat chinoise avec le Premier ministre Hun Sen et avec le vice-Premier ministre Sok An, directement en charge de la manne pétrolière puisqu'il préside

⁶⁶ P. Leuprecht, rapport cité, p. 7.

⁶⁷ D. Fullbrook, art. cité et entretien, Phnom Penh, 21 juin 2006.

⁶⁸ MINEFI-DGTPE, « Le pétrole et le gaz au Cambodge », note citée, p. 4, et entretiens, Phnom Penh, 29 et 30 juin 2006.

⁶⁹ Entretien, Phnom Penh, 29 juin 2006.

⁷⁰ Entretien, Phnom Penh, 30 juin 2006.

l'Autorité⁷¹. Or, si l'exploitation des gisements d'hydrocarbures peut être une opportunité pour accroître de manière significative les ressources de l'Etat – le revenu net atteindrait 40 % du PNB actuel⁷² – on ne peut exclure qu'elle survienne à contretemps faute d'une politique énergétique de long terme et, surtout, d'une gestion rigoureuse des revenus du pétrole qui pourraient être, telles les ressources forestières, en tout ou en partie, accaparés et dilapidés⁷³.

De fait, dans le troisième secteur crucial pour l'économie cambodgienne, celui de l'exploitation des ressources touristiques et naturelles du pays, la présence d'opérateurs chinois s'est, pour l'heure, traduite par un renforcement d'une économie de la domination et de la prédation. Conséquence de la libéralisation de l'économie chinoise, la nouvelle classe moyenne est de plus en plus attirée par le tourisme : au Cambodge, entre janvier 2005 et juin 2006, le nombre de touristes chinois a augmenté de 57 % et cette progression devrait se poursuivre, même si les Coréens demeurent pour l'heure le contingent le plus nombreux⁷⁴. Surtout, le tourisme chinois contribue à accroître le flux de nouveaux immigrés par toutes les activités et les investissements qu'il génère avec la multiplication des hôtels, restaurants ou agences de voyage travaillant exclusivement pour cette clientèle. Mais, ce faisant, il concourt non seulement à la segmentation de ce marché mais surtout à sa dégradation par l'accroissement d'une offre de loisirs chevauchant le licite et l'illicite, qu'il s'agisse des activités de blanchiment dans les casinos ou de la prostitution. Enfin, dès qu'il recouvre une forme concessionnaire, l'investissement chinois, encore pionnier au Cambodge dans ce domaine, contribue à la remise en cause des droits et des ressources des populations locales. La société chinoise New Cosmos a ainsi obtenu en 2003 un bail de 70 ans sur un terrain de 900 hectares de la réserve naturelle de Phnom Aural dans la province de Kompong Speu pour réaliser une vaste station d'éco-agrotourisme comprenant un hôtel, des bungalows, un centre commercial, un casino, une station thermale, un parc à thème et des villages folkloriques, ainsi qu'un lac artificiel et un terrain de golf grâce au détournement de la rivière Taso⁷⁵, autant d'installations qui menacent de déposséder la minorité Suy non seulement d'un élément important de sa mystique – la source d'eau chaude Tei Teuk Pous – mais aussi de ses ressources traditionnelles – la récolte de résine et de fruits sauvages – du fait de l'aliénation de sa forêt, la pêche du fait du détournement de la rivière.

Tous les experts considèrent que le développement de l'agriculture cambodgienne est une priorité pour lutter contre la pauvreté. Le secteur agricole occupe les trois quarts de la

⁷¹ D. Fullbrook, art. cité, et *The Cambodia Daily*, 6 juillet 2006, p. 14.

⁷² MINEFI-DGTPE, « Le pétrole et le gaz au Cambodge », note citée, p. 4. Les retombées économiques de l'exploitation pétrolière font l'objet d'hypothèses diverses et varient en fonction de la quantité de réserves effectivement exploitables et exploitées, du prix du baril et de la production journalière.

⁷³ Entretiens, Phnom Penh, 26, 28 et 29 juin 2006.

⁷⁴ MINEFI-DGTPE, « Le tourisme au Cambodge », actualisation au 18 septembre 2006, p. 2.

⁷⁵ P. Leuprecht, rapport cité, pp. 37-38, et *Cambodge Soir*, 25 septembre 2006.

population active mais ne contribue qu'à 30 % du PIB. A cet égard, la Chine devrait être un partenaire majeur du Cambodge. Tel est du moins l'objectif de l'une des dispositions – *The Early Harvest Programme* – de l'accord cadre conclu en novembre 2002 à Phnom Penh entre la Chine et les pays de l'ASEAN en vue d'établir une zone de libre-échange. En ce qui concerne le Cambodge, l'objectif de ce programme est d'accroître le commerce bilatéral avec la Chine en misant sur la complémentarité des agricultures, tropicale pour le premier, tempérée pour la seconde⁷⁶. En outre, depuis 2004, le gouvernement chinois a accordé le libre accès au marché chinois à 297 produits cambodgiens, essentiellement dans le secteur agroalimentaire⁷⁷. Or, la compétitivité du Cambodge dans ce domaine reste très inférieure à celle des autres pays de l'ASEAN, le Vietnam et la Thaïlande en particulier. De fait, en 2005, la Chine ne figurait pas parmi les dix premiers clients du Cambodge alors qu'elle était son deuxième fournisseur⁷⁸. Non seulement les exportations cambodgiennes vers la Chine ont décliné depuis 2000, passant de 59,49 millions de dollars à 27,3 millions en 2005⁷⁹, mais cette tendance a également affecté les exportations de produits agricoles couverts par le *Early Harvest Programme* qui, pour la même période, sont passées de 1,28 million de dollars à 995 153 dollars⁸⁰, le bois et les dérivés du bois restant toujours le premier poste d'exportation du Cambodge vers la Chine⁸¹.

En effet, malgré le moratoire total sur l'exploitation et l'exportation du bois décidé par les autorités cambodgiennes à partir du 1^{er} janvier 2002, l'aide et l'investissement chinois continuent de participer à la perpétuation du système des concessions forestières et de tous ses dévoiements. Entre 1993 et 1999, le gouvernement cambodgien a concédé plus du tiers des territoires les plus productifs du Cambodge, généralement à des entreprises étrangères, à des fins d'activités commerciales pour l'exploitation des forêts, des ressources minières, de l'agriculture, de la pêche et du tourisme⁸². L'échec des concessions forestières au Cambodge en termes non seulement environnementaux mais aussi économiques et sociaux fait l'objet d'un constat accablant : elles n'ont permis ni de stimuler l'entreprise privée, ni

⁷⁶ V. Hing et K. Nou, *The Early Harvest Programme : Implications for Cambodian Agriculture*, Phnom Penh, Cambodia Development Resource Institute, 2006, pp. 19-21.

⁷⁷ MINEFI-DGTPE, « Revue Cambodge actualités », novembre 2003, p. 4.

⁷⁸ MINEFI-DGTPE, « Le commerce extérieur du Cambodge en 2005 », 31 juillet 2006, p. 4.

⁷⁹ V. Hing et K. Nou, *op. cit.*, p. 18.

⁸⁰ Calculs effectués à partir du tableau 3.3 dans *ibid.*, p. 19. Il s'agit des crevettes, des poissons et animaux vivants et des champignons séchés.

⁸¹ *Ibid.*, p. 18.

⁸² P. Leuprecht, rapport cité, p. 3.

d'accroître l'emploi et les recettes de l'Etat, ni de réduire la pauvreté du secteur rural⁸³. Sans entrer dans les méandres infinis de ce système, un exemple précis et récent, celui de la nébuleuse Pheapimex-Wuzhishan qui est au centre du système des concessions forestières, traduit le rôle majeur joué par les opérateurs chinois – publics ou privés – et, par là même, leur participation au renforcement d'une économie politique fondée sur l'arbitraire, le renforcement des inégalités et de la violence, le chevauchement des positions de pouvoir et d'accumulation.

Il s'agit bien d'une nébuleuse. Le 8 janvier 2000, le gouvernement cambodgien a signé deux contrats avec Pheapimex Co. Ltd., concédant, pour une période de 70 ans, 138 963 hectares dans la province de Pursat et 176 065 hectares dans celle de Kompong Chhnang⁸⁴. Outre ces concessions foncières, Pheapimex possède trois concessions forestières et la concession d'une mine d'or dans le parc national de Kirirom, soit au total 5,8 % du territoire cambodgien⁸⁵. Le 9 août 2004, une entreprise sino-cambodgienne, Wuzhishan L.S. Group, s'est vu concéder dans la province du Monduliri 199 000 hectares avec le droit d'exploiter immédiatement 10 000 hectares de plantation de pins⁸⁶. Or, l'un des directeurs de Wuzhishan n'est autre que le directeur de Pheapimex, Lao Meng Khin, et les deux entreprises partagent la même adresse à Phnom Penh⁸⁷. A cette nébuleuse sont étroitement associés des opérateurs chinois : la concession de 138 963 hectares de Pheapimex dans la province de Pursat est financée par des prêts gouvernementaux chinois⁸⁸, le président du conseil d'administration de Wuzhishan, Liu Wei, représente les investisseurs de Chine populaire⁸⁹, tandis que l'entreprise Pheapimex-Fuchan qui doit exploiter une plantation et surtout la plus grande usine de pâte à papier du pays résulte d'une *joint-venture* entre Pheapimex et China Cooperative State Farms, le projet étant financé par un prêt de l'Import-Export Bank of China au gouvernement cambodgien de

⁸³ Voir, entre autres, Licadho, *Conséquences dramatiques des concessions de terrains pour les paysans cambodgiens*, novembre 2005, et P. Leuprecht, rapport cité. Béatrice Hibou a replacé le système des concessions forestières dans le cadre d'une analyse critique de l'économie politique cambodgienne : « Cambodge : quel modèle concessionnaire ? », in J-F. Bayart (dir.), *Le Royaume concessionnaire*, Paris, FASOPO, multigr., 2004.

⁸⁴ Sur l'entreprise Pheapimex, ses concessions et les multiples mouvements de protestation des populations locales vivant sur les terrains qui lui ont été concédés, les réactions des ONG et celles des autorités cambodgiennes, voir P. Leuprecht, rapport cité, annexe 4, « Pheapimex Company Ltd. and its land concessions in Pursat and Kompong Chhnang provinces », pp. 55-67.

⁸⁵ K. Barney, *Customs, Concessionaries and Conflict : Tracking Cambodia's Forest Commodity Chains and Export Links with China*, Washington, Forest Trends, 2005, p. 2 et p. 24.

⁸⁶ P. Leuprecht, rapport cité, p. 69 et Licadho, *Human Rights in Cambodia : The Facade of Stability*, mai 2006, pp. 6-7.

⁸⁷ P. Leuprecht, rapport cité, p. 56 et p. 69.

⁸⁸ Licadho, *Human Rights in Cambodia...*, rapport cité, p. 4.

⁸⁹ P. Leuprecht, rapport cité, p. 69.

70 millions de dollars⁹⁰.

Particulièrement opaques, les opérations de la nébuleuse Pheapimex-Wuzhishan contribuent à perpétuer l'arbitraire, que la loi soit directement violée ou simplement contournée. La nouvelle loi foncière d'août 2001 limite à 10 000 hectares les concessions foncières pour une période de 99 ans. Pheapimex peut certes se prévaloir que les deux contrats du 8 janvier 2000 sont antérieurs à cette législation. Il reste que sa contribution à l'économie nationale n'est pas proportionnelle à la taille de ses concessions puisque ses *royalties* d'abord comptabilisées dans le budget de l'Etat ont ensuite été purement et simplement supprimées⁹¹. Postérieure à la loi de 2001, la concession accordée à Wuzhishan le 9 août 2004 est d'une superficie de 199 000 hectares, soit vingt fois supérieure au maximum légal. Certes, dans l'immédiat, l'entreprise n'exploite que sa plantation de pins. Mais la superficie de celle-ci, officiellement de 10 000 hectares, n'a pas été strictement établie⁹².

La même opacité entoure les exportations de bois du Cambodge, leur destination comme leur montant. Si la Chine est régulièrement évoquée dans les entretiens menés dans le cadre de rapports *ad hoc*⁹³, les données relatives au volume de bois exporté du Cambodge et importé en Chine provenant du ministère cambodgien des Forêts, de la Faune et de la Flore, d'une part, et des douanes chinoises, d'autre part, divergent de manière significative, ce qui confirmerait que le bois transite *via* la Thaïlande ou le Vietnam. Si l'on s'en tient au bois de plaquage, la première source fait état de 6 571 m³ et la seconde de 38 600 m³ pour l'année 2002⁹⁴.

Les concessions génèrent également des inégalités et donc de la violence, selon un processus cyclique bien éprouvé. Elles sont le plus souvent accordées sur des terres déjà exploitées et sur lesquelles les populations locales peuvent revendiquer un droit de propriété aux termes de la loi foncière de 2001, telle la concession obtenue par Wuzhishan qui empiète sur les terres ancestrales de la minorité phnong⁹⁵. Or, non seulement la reconnaissance des droits de propriété est longue et coûteuse, du fait notamment de la corruption, mais les tentatives d'aide apportées dans ce domaine par certaines ONG – les paysans étant souvent habitués à un mode de propriété lié à leurs coutumes ancestrales – ont été découragées par les autorités et les concessionnaires⁹⁶. Ensuite, ces derniers interdisent généralement, souvent par une

⁹⁰ *Ibid.*, p. 55 et K. Barney, rapport cité, p. 24.

⁹¹ B. Hibou, chap. cité, p. 10 et p. 45.

⁹² P. Leuprecht, rapport cité, p. 69.

⁹³ K. Barney, rapport cité, p. 28.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 23.

⁹⁵ P. Leuprecht, rapport cité, annexe 5, « Wuzhishan L.S. Group : a pine tree plantation in Mondulhiri Province », juin 2005, pp. 69-86 et Licadho, *Human Rights in Cambodia...*, rapport cité, pp. 6-7.

⁹⁶ Licadho, *Conséquences dramatiques des concessions de terrains pour les paysans cambodgiens*, Les Etudes du CERI - n° 133 - février 2007

surveillance policière, l'accès des paysans aux forêts se trouvant sur leurs concessions, voire détruisent celles-là pour y pratiquer la monoculture. La forêt reste une source importante de revenus pour les populations rurales et leur baisse ne peut généralement être compensée par un travail dans les concessions, les entreprises concessionnaires préférant employer une main-d'œuvre étrangère, souvent chinoise, elle-même en situation de quasi-esclavage. Dès lors, à la violence dont sont victimes ces travailleurs immigrés fait écho celle qui ponctue les tentatives de résistance des populations locales, souvent contraintes de quitter leurs terres sous la menace des armes et de possibles poursuites judiciaires. Si l'on s'en tient à l'exemple choisi, les protestations contre la reprise en novembre 2004 des activités de défrichement sur la concession de Pheapimex dans la province de Pursat se sont non seulement soldées par le lancement d'une grenade sur les manifestants et des recherches infructueuses pour retrouver l'auteur de cet acte⁹⁷, mais par effet itératif, par l'éruption, six mois plus tard, de violentes émeutes dans la province du Mondulkiri : contrainte de suspendre, du moins momentanément, ses activités, Pheapimex a transféré son outillage dans la concession de Wuzhishan qui, à son tour, n'a pas hésité à faire intervenir, armes au poing, la police militaire qui garde son chantier contre la minorité phnong⁹⁸. De même, dès son lancement, le projet d'usine Pheapimex-Fuchan de pâte à papier s'est heurté à de nombreux mouvements de protestation de la part des communautés locales ce qui, pour l'heure, semble avoir ralenti son développement⁹⁹.

Enfin, l'aide et l'investissement chinois dans le secteur de la forêt consolident le chevauchement des positions de pouvoir et d'accumulation à travers un dispositif de négociations privées et secrètes entre membres du gouvernement – tout particulièrement le Premier ministre – et concessionnaires, entre opérateurs cambodgiens et organismes publics chinois et, en aval, à travers la collusion entre la police, les autorités locales et les concessionnaires. Dans une étude comparative portant sur neuf pays d'Asie et du Pacifique dont la Chine importe du bois, le Cambodge est aux côtés de la Papouasie Nouvelle-Guinée le seul pays dans lequel le népotisme jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat assure la pérennité du système concessionnaire. De fait, si l'on s'en tient à l'exemple étudié, force est de constater que l'épouse de l'*oknha* Lao Meng King, directeur de Pheapimex, Mme Choeung Sopheap, amie intime de la femme du Premier ministre, ne s'est certainement pas contentée de donner son nom (« Pheap ») à l'entreprise. Il est en effet de notoriété publique que Pheapimex est la principale source de financement du PPC, que les époux Lao et Choeung, tous deux d'origine chinoise, font partie du cercle des intimes de Hun Sen, mais

rapport cité, p. 1.

⁹⁷ Licadho, *Human Rights in Cambodia...*, rapport cité, p. 4.

⁹⁸ *Ibid.*, pp. 6-7 ; *Cambodge Soir*, 23 juin 2005, 24-25-26 juin 2005, 27 juin 2005, 28 juin 2005 et 30 juin 2005, et entretien, Phnom Penh, 28 juin 2006. Pour une chronologie du différend opposant Wuzhishan aux communautés locales, voir P. Leuprecht, rapport cité, pp. 72-76.

⁹⁹ E. Katsigris et *al.*, art. cité, p. 43.

aussi que des membres de la Brigade 70¹⁰⁰, dont l'élite constitue sa garde privée, ont été mis à la disposition de Pheapimex¹⁰¹.

L'oligarchie des *oknha* sino-khmers, symbole du chevauchement des positions de pouvoir et d'accumulation

Dans l'Etat-PPC, le titre nobiliaire d'*oknha* a été réinventé pour que les grands hommes d'affaires du régime puissent bénéficier d'un statut honorifique¹⁰². Les *oknha* constituent donc une sorte de corporation des entrepreneurs agréés par le pouvoir¹⁰³. Si tous ne sont pas d'origine chinoise, les hommes d'affaires sino-khmers sont systématiquement mis en avant pour symboliser l'intrication croissante du capital économique et du pouvoir politique, car non seulement l'ethos entrepreneurial reste déterminant dans le processus d'identification des Chinois d'outre-mer mais leur rôle de *compradores*¹⁰⁴, d'intermédiaires obligés des nouveaux opérateurs chinois, a renforcé leur double pouvoir économique et politique.

La communauté chinoise du Cambodge démontre à l'envi que l'activité marchande joue un rôle central dans son processus d'identification alors même qu'elle ne lui est pas intrinsèque. La forte intégration à la société cambodgienne des descendants d'immigrés chinois est soulignée par tous. Dans beaucoup de familles sino-khmères, la langue chinoise a même été oubliée. En outre, si les Sino-khmers occupent une place dominante dans l'économie cambodgienne, certaines de leurs entreprises ne dépassent pas la taille d'une PME tandis que tous n'exercent pas une activité marchande. Pourtant c'est bien autour de l'ethos entrepreneurial que se joue le processus d'identification des Chinois d'outre-mer, beaucoup plus qu'autour de pratiques religieuses et dialectales ou d'habitudes vestimentaires, comme l'a magistralement démontré Bernard Formoso à propos de la communauté sino-thaïe fortement acculturée¹⁰⁵. Mais ce marqueur identitaire est purement construit dans la mesure où le commerce est peu valorisé dans la doctrine confucéenne, que les normes

¹⁰⁰ La Brigade 70, forte de 2000 hommes, a été créée par Hun Sen. Il s'agit d'une structure parallèle qui échappe à l'organigramme officiel de l'armée de terre.

¹⁰¹ Entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

¹⁰² Entretien avec Steve Heder, Phnom Penh, 13 octobre 2004.

¹⁰³ J-F. Bayart, « Libéralisation économique et violence politique au Cambodge », in J-F. Bayart (dir.), *op. cit.*, p. 22, et B. Hibou, chap. cité, p. 76.

¹⁰⁴ « Sous le nom portugais de *compradores* on désignait, à l'origine, les domestiques chinois des premiers commerçants étrangers de Canton et de Macao qui allaient sur le marché troquer les marchandises de leurs maîtres contre divers approvisionnements », in M-C. Bergère, *L'Age d'or de la bourgeoisie chinoise 1911-1937*, Paris, Flammarion, 1986, p. 46.

¹⁰⁵ B. Formoso, *Identités en regard : Destins chinois en milieu bouddhiste thaï*, Paris, CNRS/MSH, 2000.

et valeurs auquel renvoie l'ethos entrepreneurial sont surévaluées et, surtout, que l'esprit capitaliste de la diaspora chinoise est bien davantage porté par un ethos de la notabilité que par un ethos du profit, ce qui aboutit à la destruction des valeurs prônées par la doctrine confucéenne, telle la frugalité supposée favorable à l'accumulation primitive. Il n'y a donc ni esprit *chinois* du capitalisme ni essence *capitaliste* de l'esprit d'entreprise chinois. Mais les fortunes colossales accumulées par certains Sino-khmers contribuent, elles aussi, à consolider l'identification des Chinois d'outre-mer à l'activité marchande : on relèvera celles des *oknha* Kok An (Anco Brothers and Co.), Pung Kheav Se (Canadia Bank), Kong Triv (KT Pacific), Sok Kong (Sokimex), Kith Meng (Royal Group of Companies), Lao Meng Khin (Pheapimex) ou encore Mong Reththy, président du groupe qui porte son nom.

Or, l'essentiel de ces fortunes a été accumulé à la frontière du licite et de l'illicite dans tous les interstices laissés vacants ou protégés par le pouvoir. A l'image de l'élite du PPC née sous le régime d'Hanoi, nombre de futurs *oknha* ont réuni leur capital de départ en s'adonnant à la même époque aux activités de contrebande induites par l'embargo américain sur le Vietnam, tels Mong Reththy, Kong Triv ou Kok An qui importaient frauduleusement, *via* Koh Kong, des produits de Thaïlande pour les revendre au Vietnam. Mais leur capital n'aurait pas atteint une telle ampleur sans la protection ultérieure de l'Etat-PPC qui, d'une part, leur a réservé des zones de non-droit – immenses concessions, non-exigence du paiement de leurs redevances, mise à leur disposition d'unités militaires de l'Etat – et qui, d'autre part, a couvert leurs activités illicites, qu'il s'agisse du négoce des armes ou de la drogue.

Ainsi, la superficie totale de la concession économique de Mong Reththy dans la province de Koh Kong serait de 20 000 hectares, soit le double de la surface autorisée, mais obtenue – en s'adressant directement à Hun Sen – en plusieurs contrats respectant chacun le plafond fixé par la loi¹⁰⁶. Surtout, Mong Reththy a obtenu de Hun Sen le droit de construire un port privé, ouvert au cours de l'été 2004, abritant sa propre douane, sa propre police, ses propres services d'immigration – opérant jour et nuit – à quelques kilomètres seulement du port public de Kompong Som (Sihanoukville), afin officiellement de faire jouer la concurrence dans ce secteur mais certainement aussi de faciliter toutes les transactions illicites couvertes par sa société, et notamment celles des militaires cambodgiens¹⁰⁷. On peut aussi évoquer l'*oknha* sino-khmer Pung Kheav Se, président de la Canadia Bank – banque privée à responsabilité commerciale depuis 2004 –, qui est devenu le premier investisseur immobilier à Phnom Penh. En janvier 2006, l'*oknha* Pong obtenait un bail de 99 ans pour réaménager l'île de Koh Pich au sud-est de Phnom Penh, et dès le mois de juin suivant, il recevait une importante délégation chinoise et hongkongaise de responsables d'entreprises du secteur de la construction, des travaux publics et de l'immobilier¹⁰⁸.

De fait, l'aide et l'investissement chinois ont joué un rôle non négligeable dans

¹⁰⁶ P. Leuprecht, rapport cité, p. 19.

¹⁰⁷ S. Rith et R. Woodd, « Business tycoon started small », *Phnom Penh Post*, 19 novembre-2 décembre 2004 ; entretiens, Phnom Penh, 11 octobre 2004 et 28 juin 2006 et visite du port le 20 octobre 2004.

¹⁰⁸ *Cambodge Soir*, 19 juin 2006.

l'accumulation de ce capital. Dans la négociation des grands projets d'infrastructures ou des concessions de toute nature, les *oknha* sino-khmers sont les ci-devant *compradores* pour les nouveaux opérateurs chinois, quelle qu'ait été par ailleurs la misère dans laquelle ils ont grandi lorsque leur communauté était persécutée par les Khmers rouges avec l'aide des experts chinois, nombre de récits biographiques insistant sur leurs débuts miséreux et les massacres dont ont été victimes leurs familles¹⁰⁹. A cet égard, le sulfureux Teng Bunma, dont l'itinéraire brouille toutes les frontières au propre comme au figuré, constitue sans doute la figure emblématique du *compradore* jouant le rôle d'intermédiaire pour de nombreuses délégations chinoises. Il est en mesure de prouver, vrais faux documents à l'appui, qu'il est Cambodgien, né dans la province de Kompong Cham, Sino-khmer né en Thaïlande, Chinois, mais aussi bien ressortissant de la République populaire de Chine que de la République de Chine (Taiwan). Suspecté de trafic de drogue – c'est grâce à sa flotte d'hélicoptères que serait acheminé vers l'Asie du Sud-Est l'essentiel de l'héroïne en provenance du Triangle d'Or *via* le Mékong¹¹⁰ -, il est depuis 1996 interdit d'entrée aux Etats-Unis. Elu à la tête de la chambre de commerce de Phnom Penh en 1995, ses investissements comprenaient à cette date vingt-quatre banques privées et de nombreux établissements hôteliers. Ce capital n'aurait pu être accumulé sans la participation active d'investisseurs et même de mafieux chinois – pour le financement, entre autres, de son projet hôtelier, incluant un casino, à Sihanoukville¹¹¹ – et sans ses connections personnelles avec le pouvoir, notamment avec Hun Sen, dont il prétend avoir financé le coup d'Etat en 1997¹¹². D'ores et déjà, son fils, Teng Bunchai, après avoir fait ses classes aux Etats-Unis, dirige la Mekong Bank dont le blanchiment n'est très certainement pas la moindre des activités. Mais pour l'heure, la réputation du rejeton est blanchie par son affairisme à la tête de la récente Association Bank of Cambodia qui s'est donné pour mission de réguler les relations entre la Banque centrale et les banques privées. Blanchir pour être blanchi, un système qui devrait continuer de fonctionner si l'on en juge par l'enthousiasme d'un jeune banquier sino-khmer¹¹³ – tout frais émoulu des universités anglo-saxonnes lui aussi – face à l'engagement personnel, précisément sur le plan financier, de Teng Bunchai dans cette nouvelle association.

Les *oknha* sino-khmers sont donc révélateurs de la mutuelle dépendance des pouvoirs économique et politique sous le régime PPC. Ils ont accumulé leur capital dans les zones de non-droit protégées par l'appareil politique tandis que celui-ci s'est nourri de leurs

¹⁰⁹ Pour Mong Reththy voir par exemple S. Rith et R. Woodd, art. cité. Kith Meng, dont les parents sont morts dès 1975, vendait des journaux après l'école à Canberra où il est arrivé à l'âge de six ans (entretien, Phnom Penh, 27 juin 2006).

¹¹⁰ *Geopolitical Drug Newsletter*, n° 6, mars 2002, p. 1, et entretiens, Phnom Penh, 9 et 11 octobre 2004.

¹¹¹ *Sin Chew Daily*, 3 août 2001, cité dans *ibid.*, p. 3.

¹¹² E. Gottesman, *op. cit.*, p. 357.

¹¹³ Entretien, Phnom Penh, 12 octobre 2004.

ressources. Pheapimex serait la principale source de financement du PPC, Teng Bunma aurait financé le coup d'Etat de 1997 et Ly Yong Phat, le directeur général de Hero King, se serait directement et financièrement impliqué dans les négociations entre le Premier ministre et le prince Ranariddh à Bangkok en mars 2004, avec le concours du ministre thaïlandais de la Défense, le général Chavalit¹¹⁴. Certains pénètrent directement la sphère politique, tels Kok An (Anco Brothers and Co) ou Kong Triv (KT Pacific Group Ltd), élus sénateurs PPC en 2006 : une élection qu'ils doivent peut-être à leur fortune puisqu'un siège de sénateur est estimé à 100 000 dollars¹¹⁵.

Au-delà de cette mutuelle dépendance dont ces *oknha* sont l'épicentre, le processus d'assimilation réciproque des élites¹¹⁶ à travers la multiplication des alliances matrimoniales au sein de la classe dirigeante tend à renforcer l'identification de celle-ci à la communauté sino-khmère. La femme de Hun Sen est d'origine chinoise et l'une de leurs filles, Hun Mali, a épousé Sok Puthyvuth, fils du vice-Premier ministre Sok An, lui-même d'origine chinoise ; l'un de leurs fils, Hun Manith, a pris pour épouse Hok Chendavy, fille du directeur de la police nationale Hok Lundy d'origine sino-vietnamienne, et l'une de leurs nièces, Hun Kimleng, s'est mariée avec le vice-directeur de la police nationale, Neth Saoeun, lui aussi d'origine sino-vietnamienne. Or si la présence de « Chinois » au plus haut sommet de l'Etat est mise en avant de manière récurrente, c'est parce que l'identification d'une communauté chinoise continue de se faire autour de ses activités marchandes, d'une part, et que les dirigeants de l'Etat-PPC sont personnellement engagés dans la marchandisation de la vie politique, d'autre part. Ainsi, bien que le vice-Premier ministre Sok An, d'origine chinoise, incarne le « savoir » – aux côtés de Hun Sen « la force » – il n'en est pas moins personnellement impliqué dans le processus de privatisation de l'économie, au profit, notamment, d'intérêts chinois. Sok An, appelé le baron de l'éducation, délivre directement les licences autorisant la création et la gestion d'universités privées, dont un nombre croissant sont, sous le contrôle de l'ambassade de Chine, spécialisées dans l'enseignement de la langue chinoise. Devenu plus récemment « Monsieur pétrole », on ne sait s'il s'en tiendra dans ce domaine à une gestion plus rigoureuse des ressources de l'Etat.

Il serait cependant erroné d'assimiler la classe dirigeante aux Sino-khmers. Ce serait sous-évaluer le facteur vietnamien qui reste déterminant tant au niveau des trajectoires politiques – celle de Hun Sen en premier lieu – que des stratégies d'alliances matrimoniales. Ce serait également oublier que nombre de Sino-khmers ne participent pas à ce double processus d'enrichissement et de concentration du pouvoir. Mais la place importante qu'occupent des *oknha* sino-khmers ne fait que renforcer le rôle de l'ethos entrepreneurial dans le processus d'identification des communautés d'origine chinoise, l'identité étant cette variable qui participe d'une stratégie d'accumulation du capital, qu'il soit d'ordre matériel ou symbolique.

¹¹⁴ Entretien, Phnom Penh, 9 octobre 2004.

¹¹⁵ D. W. Roberts, *Political Transition in Cambodia 1991-1999 : Power, Elitism, and Democracy*, Richmond, Curzon, 2001, p. 197.

¹¹⁶ J-F. Bayart, *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 (nouvelle édition 2006), chapitre VI, pp. 193-226.

C'est donc bien l'économie politique dans laquelle s'insèrent les Chinois d'outre-mer qui détermine et circonscrit leur activité marchande, en l'occurrence celle de l'Etat-PPC fondée sur la domination et la prédation, l'une et l'autre se nourrissant mutuellement.

AIDE CHINOISE VERSUS AIDE OCCIDENTALE ?

Le legs des bailleurs de fonds et l'instrumentalisation de l'aide chinoise

« Les donateurs ont dépensé des millions de dollars au Cambodge. Pourtant, pour le Cambodgien moyen, les progrès ont été maigres. »¹¹⁷

Le Cambodge est aujourd'hui, après le Laos, le pays d'Asie le plus aidé par habitant : en dix ans (1992-2002), plus de 4 milliards de dollars ont été versés par les bailleurs de fonds, à parts égales sous forme de dons et de prêts à taux préférentiels. En outre, le montant de leurs engagements continue d'augmenter : il est de 601 millions de dollars pour 2006, contre 504 millions pour 2005, soit une augmentation de 19 %, voire de 36 % si l'on prend en compte l'abandon par le FMI de 82 millions de dollars de créances. L'Union européenne est le premier donateur avec 164 millions de dollars, suivie du Japon (115 millions), de la Banque asiatique de développement (88 millions), des Etats-Unis (61 millions), des Nations unies (59 millions) et de la Banque mondiale (53 millions)¹¹⁸.

Si l'état sanitaire du pays s'est sensiblement amélioré en termes de mortalité infantile, d'immunisation contre les maladies, de taux de fécondité, de lutte contre les pandémies et surtout d'accès à l'eau potable, le constat reste sévère : le PIB par habitant de 454 dollars traduit un enrichissement réel mais particulièrement inégalitaire de la population dont 35 % vit au-dessous du seuil de pauvreté avec seulement 0,45 dollar par jour. L'aide dispensée depuis plus de quinze ans ne s'est pas traduite par une stratégie de développement cohérente permettant de développer l'agriculture et le secteur privé et d'accroître les recettes de l'Etat (à peine plus de 11 % du PIB). Bien plus, elle a accompagné le développement d'une mauvaise gouvernance et financé – donc légitimé – la formation d'un régime fondé sur la concentration du pouvoir, la prédation et la violence, quelles que soient les critiques régulièrement formulées à son encontre par les bailleurs de fonds eux-mêmes. Enfin, cette aide a généré son propre coût, voire sa pérennisation, puisque près de 50 % de son montant sert à financer l'assistance technique étrangère, c'est-à-dire principalement les rémunérations

¹¹⁷ Licadho, *Human Rights in Cambodia...*, rapport cité, p. 23.

¹¹⁸ MINEFI-DGTPE, « Cambodge Actualités », octobre 2003, p. 2, et « Revue Cambodge Laos Actualités », n° 4, avril 2006, p. 1.

des experts internationaux envoyés au Cambodge¹¹⁹.

Plus grave encore, les réformes suscitées par les donateurs, loin d'aboutir à une réorientation du système, se sont traduites par des restructurations partielles autorisant toutes les procédures de contournement. Ainsi, la simplification des procédures bureaucratiques appelée de leurs vœux par les bailleurs de fonds peut engendrer plus d'opacité et de corruption lorsqu'elle se traduit par une déconcentration des procédures. Le fait que l'autorisation des projets d'investissement n'excédant pas deux millions de dollars relève désormais non plus du Conseil pour le développement du Cambodge mais de sous-comités provinciaux et municipaux a contribué à une sous-évaluation de l'investissement chinois. En ce qui concerne le système concessionnaire, Béatrice Hibou a montré comment son dévoiement a été favorisé par le choix des donateurs pour l'équilibre des finances publiques et le partenariat public-privé, tandis que la lutte entreprise par les autorités cambodgiennes, sous la pression internationale, contre les coupes illégales a été menée davantage contre celles réalisées par les petits exploitants que contre celles des grands concessionnaires¹²⁰.

En fait, dès 1991, la communauté internationale a davantage cherché à stabiliser le pays qu'à le démocratiser. Avant même le coup d'Etat de 1997, Steve Heder et Judy Ledgerwood avaient signalé que les Accords de Paris de 1991 mettaient l'accent sur la défense de la souveraineté et l'indépendance du Cambodge et, surtout, sur la restauration de la paix à travers un processus de réconciliation nationale¹²¹.

« Il serait néanmoins pernicieux d'affirmer que le système Hun Sen est le pur produit des efforts de la communauté internationale pour remettre à flots un pays dévasté par les Khmers rouges, puis par l'isolement international du régime Heng Samrin . Ce à quoi, en fait, l'on a assisté au Cambodge depuis 1993, c'est à l'entrée en conjonction néfaste des effets pervers de l'intervention démocratisante avec le processus, déjà entamé sous la RPK, de constitution d'une nouvelle classe dirigeante monopolisant toutes les positions de pouvoir. »¹²²

Certes, la communauté des bailleurs de fonds n'a pas été sans réagir. Au-delà des multiples rapports qu'elle a suscités pour dénoncer la « mauvaise gouvernance », mais dont les effets ont été trop partiels, voire contreproductifs, certains de ses membres n'ont pas hésité à ponctuer les avancées par trop brutales de la domination de Hun Sen par la suspension de leur aide, tels les États-Unis au lendemain du coup d'Etat de 1997. Mais l'absence de stratégie coordonnée parmi les donateurs ne pouvait qu'autoriser le Premier ministre à instrumentaliser l'aide de la Chine, instrumentalisation d'autant plus aisée que les flux

¹¹⁹ MINEFI-DREE, « Cambodge Actualités, mai 2004 », p. 1. Sur le monde des experts et des donateurs à Phnom Penh, voir R. Bertrand, « Cambodge : le carnaval démocratique », in J-F. Bayart (dir.), *Le Royaume concessionnaire*, op. cit., pp. 15-23.

¹²⁰ B. Hibou, chap. cité, p. 29 et p. 38.

¹²¹ S. Heder et J. Ledgerwood (dir.), *Propaganda, Politics and Violence in Cambodia : Democratic Transition under United Nations Peace-Keeping*, Armonk et New York, M. E. Sharpe, 1996, p. 14.

¹²² R. Bertrand, chap. cité, p. 43, souligné dans le texte.

financiers des donateurs, pris globalement, continuaient d'augmenter.

Les différentes crises qui ont ponctué le versement de l'aide publique au développement au Cambodge permettent de dégager l'épure d'un scénario à répétition auquel participent les donateurs, la Chine et le gouvernement cambodgien. Face aux violations répétées des droits de l'homme, un ou plusieurs bailleur(s) de fonds sanctionne(nt) symboliquement et/ou financièrement le Cambodge ; le Premier ministre Hun Sen reçoit alors de Pékin ce qui peut apparaître comme une compensation de ce qui vient de lui être dénié, puis, voire simultanément si la réunion du Groupe consultatif des donateurs est imminente, introduit quelques réformes, symboliques elles aussi ; enfin, pour récompenser les toutes récentes avancées dites démocratiques, les bailleurs de fonds reconduisent, voire augmentent, leurs engagements.

Pour 2005-2006, la séquence enchaîne la relégation du Cambodge par le Département d'Etat américain dans la catégorie dite 3, celle des pays dont les gouvernements ne répondent pas aux standards minimums dans la lutte contre l'exploitation sexuelle ou le travail forcé ; la libération de prisonniers d'opinion présentée par le gouvernement comme un « cadeau » fait aux Etats-Unis à la veille de l'inauguration de leur nouvelle ambassade à Phnom Penh¹²³ ; l'accroissement de l'engagement des donateurs pour 2006 à hauteur de 601 millions de dollars alors même que la demande du gouvernement ne s'élevait qu'à 513 millions¹²⁴ ; l'évaluation très négative faite par le nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour les droits de l'homme au Cambodge ; les propos virulents, voire grossiers, de Hun Sen contre celui-ci ; l'annonce, au lendemain de la visite du Premier ministre chinois, d'une aide chinoise – 600 millions de dollars – équivalente à celle des donateurs, mais non liée au respect des droits de l'homme, à la lutte contre le trafic humain ou à la bonne gouvernance ; le reclassement par le département d'Etat du royaume dans la catégorie dite 2, celle « des efforts significatifs ». Hun Sen peut ponctuer cette séquence en affirmant : « La Chine parle moins mais fait beaucoup ».

Or, la question n'est pas tant que ces 600 millions de dollars ne puissent être comparés aux 601 millions d'engagements des bailleurs de fonds pour 2006 – le montant affiché par la Chine ne correspond pas à un engagement annuel et recouvre tout aussi bien des dons et des prêts à taux préférentiels que des prêts commerciaux et des investissements d'entreprises d'Etat chinoises – mais l'instrumentalisation que peut en faire le gouvernement cambodgien, et plus particulièrement le Premier ministre Hun Sen. En opposant la Chine aux bailleurs de fonds, Hun Sen signifie à la communauté internationale qu'il est en mesure de s'affranchir non seulement de ses conditionnalités mais aussi de sa rhétorique.

En tant que telle, la question est certes de pure forme puisque l'accroissement des critiques des bailleurs de fonds contre le régime et leurs décaissements sont allés de pair, surtout si des réformes en trompe-l'œil ont pu s'interposer entre les premières et les seconds. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à parler de véritable rituel :

¹²³ Entretien, Phnom Penh, 23 juin 2006.

¹²⁴ *Phnom Penh Post*, « RCG counts \$601 million blessings », 10-23 mars 2006, cité dans Licadho, *Human Rights in Cambodia...*, rapport cité, p. 22.

« Dans certains pays, les gouvernements et les donateurs observent un rituel. Les gouvernements feignent d'engager des réformes et les donateurs feignent d'appuyer ces réformes tandis que chacun poursuit son propre agenda. Peu de gens sont dupes et très peu le sont pendant longtemps. »¹²⁵

Mais c'est précisément parce que la Chine refuse de se prêter à ce rituel que l'instrumentalisation de l'aide chinoise par Hun Sen conduit la communauté internationale à une impasse.

Politique du remords et consensus autour de la stabilité

On ne compte plus les déclarations rappelant la lourde responsabilité de la communauté internationale vis-à-vis du Cambodge pour l'avoir abandonné aux heures les plus sombres de son histoire. De cette mauvaise conscience résultent l'importance et la constance de l'aide des donateurs.

« Le poids de cette rhétorique morale ne doit pas être sous-estimé : elle crée des conditions de discours qui, une fois posées, sont très difficiles à transgresser (...). Elles instituent comme irréversibles (c'est-à-dire perpétuellement reconductibles) des dispositifs d'aide que la situation humanitaire catastrophique du pays dans les années 1989-1992 justifiait pleinement, mais qui ne répondent peut-être plus toujours très exactement aux besoins d'un plan non plus à proprement parler de reconstruction, mais bien plutôt de soutien au développement. »¹²⁶

Il n'est pas jusqu'à cette politique du remords qui ne soit instrumentalisée par le pouvoir cambodgien. Ainsi, le 7 avril 2003, devant la commission des droits de l'homme des Nations unies, le représentant cambodgien demandait « à ceux qui jugent aujourd'hui le Cambodge, où ils étaient quand les principes des droits de l'homme étaient foulés aux pieds par les Khmers rouges »¹²⁷. Plus récemment, le 30 mars 2006, soit quelques jours avant que les 600 millions de dollars d'aide chinoise soient publiquement annoncés, Hun Sen lançait :

« Quand nous étions en difficulté, pourquoi n'êtes-vous pas venus contrôler la situation des droits de l'homme au Cambodge ? Quand les Polpotistes ont tué des Cambodgiens, où étiez-vous ? Pourquoi n'avez-vous rien dit ? »¹²⁸.

¹²⁵ I. Porter, Country Director, Cambodia, The World Bank Group, « Opening remarks at the December 2004 Consultative Group meeting », cité dans Licadho, *Human Rights in Cambodia...*, rapport cité, p. 23.

¹²⁶ R. Bertrand, chap. cité, p. 13.

¹²⁷ 59^e session de la Commission des droits de l'homme, « Le Cambodge doit toujours faire face à de graves difficultés en matière de droits de l'homme » disponible sur le site <http://www.droitshumains.org/ONU> (consulté le 21 novembre 2006).

¹²⁸ *Cambodge Soir*, 31 mars-1^{er} et 2 avril 2006.

Or non seulement la Chine n'est pas disposée à se repentir pour son soutien aux Khmers rouges – tant s'en faut – mais elle est souvent présentée par de hauts fonctionnaires cambodgiens comme un Etat qui « respecte le Cambodge » :

« La différence entre la politique chinoise et la politique américaine, c'est que la Chine veut que les petits pays se sentent mieux. Les Etats-Unis ne traitent pas les petits pays comme le Cambodge ou le Laos comme des pays »¹²⁹.

Et se référant implicitement à la politique du remords, un diplomate occidental s'étonne :

« En tant que régime, la Chine a réussi ce tour de magie : ne pas payer pour avoir soutenu Pol Pot alors qu'ici le gouvernement est composé de gens qui ont fui les Khmers rouges »¹³⁰.

L'absence d'agenda politique inhérent à toute posture de contrition comme l'hétérogénéité de la communauté des donateurs où se côtoient des bailleurs multilatéraux – Banque mondiale et Banque asiatique de développement –, différentes agences des Nations unies, la délégation de la Commission européenne, des donateurs bilatéraux et des ONG expliquent que les conditionnalités liées aux décaissements aillent de pair avec la poursuite des financements. C'est ainsi que nombre de rapports alternent, souvent dans le même paragraphe, rappels à l'ordre et *satisfecit*. C'est ainsi surtout qu'un consensus – le seul possible – se forme pour privilégier le long terme et une approche pragmatique ainsi que le dialogue avec les autorités cambodgiennes. C'est à ce prix que peuvent être réconciliées deux exigences contradictoires : prendre acte des effets pervers des financements antérieurs – une mise en abîme de la politique du remords en quelque sorte – et répondre, en amont, aux agendas politiques de chacun des partenaires. L'arrivée massive de l'aide et de l'investissement chinois au Cambodge à partir de 1997 et surtout de 2004 ne remet pas en cause ce *modus vivendi* mais en fait ressortir toutes les contradictions et donc contribue à le perpétuer.

Pour l'heure, les donateurs manifestent non seulement leur inquiétude – « on a l'impression que le pays est soldé aux Chinois », « le Cambodge pourrait devenir un quasi-protectorat chinois », « la Chine a infiltré tous les niveaux du Cambodge »¹³¹ – mais surtout leur impuissance – « pour les bailleurs de fonds, la Chine est une boîte noire » ou encore « la présence chinoise est plutôt floue »¹³². De fait, bien que régulièrement conviée aux réunions du Groupe consultatif des pays donateurs, la Chine pratique avec constance la politique de la chaise vide¹³³. Mais le mode opératoire de l'assistance chinoise qui se fait en marge de la

¹²⁹ Entretien, Phnom Penh, 30 juin 2006.

¹³⁰ Entretien, Phnom Penh, 29 juin 2006.

¹³¹ Entretiens avec des donateurs bilatéraux, Phnom Penh, 23, 24 et 27 juin 2006.

¹³² Entretiens avec un représentant d'une agence nationale d'aide publique au développement, Phnom Penh, 28 juin 2006, et avec un représentant d'une institution financière multilatérale, Phnom Penh, 29 juin 2006.

¹³³ Entretiens, Phnom Penh, 21, 22, 28 et 30 juin 2006.

communauté des donateurs est maintenant ouvertement critiqué par celle-ci, en particulier par le Japon, premier contributeur bilatéral et premier actionnaire de la Banque asiatique de développement. L'ambassadeur du Japon déclarait ainsi lors de l'inauguration de l'Institut des relations internationales du Cambodge en avril 2006 :

« Ce que le Japon espère fortement, c'est la transparence de l'assistance chinoise. Actuellement, nous ne connaissons pas clairement les projets et les programmes que la Chine met en place dans ce pays, pas plus que ses objectifs politiques »¹³⁴.

Le retour remarqué des Etats-Unis au Cambodge – que symbolise la construction de la toute nouvelle ambassade, mais surtout la levée le 2 août 2005 de l'embargo sur l'aide militaire – ne devrait guère susciter d'opposition de la part de la Chine étant donné les objectifs de la politique américaine. Outre l'amélioration de l'état sanitaire du pays, la priorité reste la lutte contre le terrorisme, principal motif de rapprochement entre Pékin et Washington depuis les événements du 11 septembre 2001. Autrement dit, comme l'a formulé un diplomate américain en poste à Phnom Penh, « les deux pays cherchent avant tout à stabiliser la région »¹³⁵. Dès lors, deux scénarios sont envisageables. Soit la Chine reste en marge de la communauté des donateurs et celle-ci sera contrainte, faute de créer un second Myanmar, de poursuivre son approche dite pragmatique au risque de continuer à financer la domination, soit le pays, en quête de respectabilité internationale, s'associe aux bailleurs de fonds. Mais peut-on imaginer qu'en charge d'un « groupe de travail bipartite » au sein du Groupe consultatif, les représentants chinois s'écartent de la ligne déjà prudente des donateurs et, par conséquent, ne confortent puissamment celle-ci ? Hun Sen lui-même ne saurait que trop favoriser la poursuite du *statu quo*. L'assistance matérielle et le soutien politique qu'il peut trouver à Pékin ne sauraient en effet le détourner de rechercher, parallèlement, une légitimation de la communauté internationale en redorant, à intervalles réguliers, l'image du Cambodge auprès des bailleurs de fonds. Mais il va de soi que ces actions limitées alimentent à leur tour les logiques perverses de leurs financements.

¹³⁴ *Cambodge Soir*, 20 avril 2006.

¹³⁵ Entretien, Phnom Penh, 29 juin 2006.

LA RECONSTITUTION VIRTUELLE DE LA GRANDE CHINE ET LA CROISSANCE DU *SOFT POWER* CHINOIS

Avec le concept de « Grande Chine », apparu au début des années 1990¹³⁶, un certain nombre de chercheurs ont essayé d'évaluer l'intégration croissante entre la Chine continentale et ses marches insulaires, Taiwan, Hong Kong et Macao, et plus largement les communautés chinoises d'outre-mer. Il s'agissait de rendre compte de la formation de réseaux transnationaux sino-chinois se développant par-delà les clivages interétatiques, notamment le différend sino-taiwanais. Ce concept a rapidement été sujet à controverse car instrumentalisé par la politique irrédentiste de Pékin et sous-tendu par une approche culturaliste des nouvelles stratégies d'accumulation du capital renvoyées à un capitalisme confucéen. Mais étant constamment repris par la vulgate, le concept de Grande Chine a acquis un effet performatif indéniable et contribué à accroître le *soft power* de la Chine.

Les *xinyimin* et la formation d'une nouvelle communauté chinoise au Cambodge

Il n'y a pas de recensement officiel des Chinois du Cambodge mais différentes estimations évaluent leur nombre entre 300 000 et 350 000, dont 200 000 pour la seule ville de Phnom Penh. En fait, cette population se compose de deux sous-ensembles qui, pour des raisons différentes, sont difficiles à dénombrer : les Sino-khmers, d'une part, les nouveaux immigrés (*xinyimin*), arrivés à partir du début des années 1990, d'autre part. En effet, la perception de l'identité chinoise des premiers varie en fonction des époques mais aussi des circonstances. Quant aux seconds, leur nombre ne cesse d'augmenter – près d'un million de Chinois auraient émigré au Cambodge entre 1991 et 2001¹³⁷ – mais certains ne font qu'y transiter. Si l'on prenait plus systématiquement en compte les nouveaux immigrés, la population chinoise du Cambodge avoisinerait les 450 000 personnes, soit plus du double de ce qu'elle était à la chute du régime de Pol Pot¹³⁸.

L'afflux de ces nouveaux immigrés depuis le début des années 1990 résulte avant tout de la libéralisation, voire d'une criminalisation, de l'économie cambodgienne. Mais comme dans les époques antérieures, il est intimement lié aux conjonctures politique et économique des pays d'origine, la Chine populaire et Taiwan principalement. La réforme de

¹³⁶ H. Harding, « The concept of "Greater China" : themes, variations and reservations », *The China Quarterly*, n° 136, décembre 1993, pp. 660-686.

¹³⁷ P. Edwards, chap. cité, p. 269.

¹³⁸ Entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

l'économie chinoise, c'est-à-dire la privatisation des entreprises d'Etat qui s'est traduite par la mise à pied de millions d'employés, a fourni les contingents de ces petits entrepreneurs de Chine populaire qui se sont implantés au Cambodge dans l'import-export, l'hôtellerie et la restauration ou qui ont ouvert des cliniques et des pharmacies. Face à ce mouvement migratoire massif, le gouvernement chinois avait même proposé en 1994 d'acheter 20 km² près de Phnom Penh pour y construire une cité pour immigrés chinois du continent, une opération s'élevant à un milliard de dollars. Hun Sen y aurait opposé son veto mais le projet pourrait refaire surface¹³⁹.

Toutefois, le Cambodge n'est pas toujours l'eldorado promis. Beaucoup de ces nouveaux immigrés se plaignent d'avoir été victimes de fausses informations. Mais de retour en Chine, certains n'hésitent pas à taire leur échec encourageant de la sorte de nouveaux départs¹⁴⁰. D'autres sont victimes d'escroqueries organisées : enclins à payer d'importantes sommes à des entremetteurs, ils ne trouvent pas à l'arrivée l'emploi promis.

Enfin, la criminalisation de l'économie chinoise depuis le lancement des réformes, comme celle de Hong Kong après sa rétrocession en 1997, ainsi que la démocratisation du régime de Taipei ont conduit un nombre croissant de leurs ressortissants à être impliqués dans les industries illégales qui prolifèrent au Cambodge, principalement celle de la drogue, son acheminement comme son blanchiment, et celle du sexe. Ainsi, à Taiwan, la démocratisation des institutions au cours des années 1990 s'est traduite, entre autres, par une lutte plus sévère contre la prostitution et le crime organisé. Mais, loin d'avoir éradiqué ces industries, les réglementations plus contraignantes ont induit de multiples pratiques de contournement. Le Cambodge alimente ainsi l'industrie taiwanaise du sexe *via* des « achats » d'épouses par des Taiwanais : chaque transaction se chiffre entre 15 000 et 20 000 dollars, mais seuls 2 000 à 3 000 dollars sont perçus par la famille cambodgienne, l'essentiel de la somme étant ponctionné par les réseaux d'entremetteurs¹⁴¹. De même, de nombreux mafieux en tout genre ont été contraints de quitter l'île pour se réfugier en Chine populaire dans certains cas, mais également au Cambodge. A la fin des années 1990, la presse faisait état de la présence dans la capitale de Chen Chi-li¹⁴², leader de l'une des plus puissantes triades taiwanaises, le « Bambou uni » (*Chuk Luen Bong*), fondée en 1956 à Taiwan, ainsi que de certains de ses associés de Chine continentale, de Hong Kong et de Macao¹⁴³. Sa luxueuse maison à Phnom

¹³⁹ P. Edwards, chap. cité, p. 281, et entretien, Paris, 26 octobre 2004.

¹⁴⁰ *Ibid.*, et entretiens, Phnom Penh, 9, 11 et 13 octobre 2004.

¹⁴¹ L. Douglas, *Sex Trafficking in Cambodia*, Center of Southeast Asian Studies, Monash University, Working Paper n° 122, 2003, pp. 8-9, et entretiens, Phnom Penh, 9, 11 et 13 octobre 2004.

¹⁴² *Alias Dry Duck* car il ne sait pas nager. Chen a été, entre autres, impliqué dans le meurtre, commandité par les services secrets du Guomindang, le 15 octobre 1984 à San Francisco, de l'écrivain d'origine taiwanaise Henry Liu, auteur d'une biographie critique du Président Chiang Ching-Kuo.

¹⁴³ *Geopolitical Drug Newsletter*, n° 6, mars 2002, p. 1.

Penh serait un passage obligé pour tout nouvel investisseur taiwanais, voire chinois¹⁴⁴. Il est vrai que l'*oknha* Chen est un proche conseiller de Chea Sim, président du PPC et du Sénat et ancien président de l'Assemblée nationale.

Une nouvelle division du travail : les élites transnationales sino-chinoises

Le développement récent – et peut-être précaire – de l'industrie de la confection au Cambodge, dont les matières premières sont importées principalement de Chine et la production réexportée vers l'Europe et surtout les Etats-Unis, est emblématique de l'intégration économique de la Chine continentale et des Chines d'outre-mer. Le développement de cette industrie participe de deux processus concomitants, l'un de délocalisation, l'autre d'intégration. Le premier a été initié, au cours des années 1990, par des entreprises taiwanaises, hongkongaises, singapouriennes et chinoises de Malaisie qui ont cherché à tirer partie tout à la fois des quotas dont a bénéficié le Cambodge jusqu'au 1^{er} janvier 2005, puis de l'application des mesures de sauvegarde que les membres de l'OMC peuvent invoquer contre la Chine, de l'effet d'image produit par l'application de l'ensemble des conventions de base de l'OIT et, enfin, de coûts salariaux plus avantageux au Cambodge que dans d'autres pays répondant aux deux premiers critères. Parallèlement, le secteur de la confection cambodgienne participe d'un processus d'intégration des élites professionnelles de l'ensemble du monde chinois car si les investisseurs du continent ne sont pas, pour l'heure du moins, prépondérants dans ce secteur, la majeure partie du personnel d'encadrement des entreprises chinoises d'outre-mer est recruté en Chine continentale. Le recours à du personnel chinois d'encadrement est symptomatique d'une intégration économique croissante de Taiwan et de la Chine populaire étant donné l'absence de tout dialogue politique entre Taipei et Pékin et la croissance de la tension militaire dans le détroit de Formose.

Au-delà de l'application d'un droit social minimum, le processus de délocalisation classique se mesure à la recherche d'un avantage comparatif en termes de coût de la main-d'œuvre : des entretiens tant avec des inspecteurs du travail qu'avec des patrons taiwanais¹⁴⁵ renvoient, ici comme ailleurs, au schéma classique de l'exploitation du différentiel que recèle toute frontière nationale. Tel patron déclare sans ambages :

« Les ouvrières sont peu éduquées. Elles ont tendance à suivre les meneurs de grève comme des moutons. Les syndicats sont très durs ».

De fait, les conflits, s'ils ne remettent pas en cause l'amélioration constante des conditions de travail, sont cependant nombreux entre patrons chinois d'outre-mer et salariées

¹⁴⁴ Entretien avec un homme d'affaires taiwanais, Phnom Penh, 29 juin 2006.

¹⁴⁵ Entretiens, Phnom Penh, 8, 9 et 14 octobre 2004 et 21, 23 et 29 juin 2006.

cambodgiennes. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs tiennent au fait que les contremaîtres chinois ne parlent pas khmer, ce qui permet au patron de se disculper lorsqu'une consigne, violant le droit du travail, lui est reprochée : c'est au traducteur qu'incombe alors la faute. Le calcul des salaires est également source de contentieux. La prime de 5 dollars récompensant vingt-six jours de travail consécutifs est souvent perçue comme une prime anti-grève. Et lorsqu'une ouvrière choisit d'être payée à la pièce plutôt qu'au mois, une partie de son salaire peut lui être refusée si les pièces ne sont pas jugées de bonne qualité. Surtout, elle peut être privée du supplément de matière première qui lui permet de dégager un bénéfice par rapport au salaire mensuel. L'absence d'avance sur salaire est également un problème crucial dans la mesure où les dépenses de santé sont la principale cause d'endettement des familles cambodgiennes.

Mais parallèlement, l'industrie cambodgienne de la confection est emblématique d'une nouvelle division régionale du travail au sein du monde chinois. Une partie du développement industriel de l'Asie repose, surtout depuis la crise financière de 1997-1998, sur la création de « pôles d'excellence » : les nouveaux migrants, chinois avant tout, sont des expatriés dont les déplacements sont gérés en fonction de la valorisation de leur capital intellectuel. Cette nouvelle gestion des « talents » et cette valorisation du capital intellectuel ne se font pas au mépris des frontières nationales, mais bien au contraire grâce à un *partnership* entre technocrates et managers. Ce faisant, une partie du droit social et du droit du travail est déterritorialisée puisque les salaires ainsi que les divers avantages fiscaux, éducatifs, sociaux qui leur sont attachés sont conçus pour une classe sinon post- du moins paranationale. La réflexion menée dans ce domaine par Aihwa Ong l'a conduite à avancer le concept de *globalized intellectual citizenship* pour théoriser cette nouvelle économie morale¹⁴⁶.

L'échelle à laquelle cette valorisation du capital intellectuel s'effectue dans des secteurs comme celui des nouvelles technologies de l'information pourrait interdire tout parallèle avec les entreprises du secteur de la confection au Cambodge. Il n'en reste pas moins que le processus est de même nature. Que les entreprises soient taiwanaises, hongkongaises, singapouriennes ou chinoises de Malaisie, presque toutes complètent leur personnel de direction (de une à cinq personnes) par un personnel d'encadrement recruté en Chine continentale. Telle entreprise taiwanaise faisant travailler une centaine d'ouvrières cambodgiennes emploie, en plus d'un sous-directeur taiwanais, sept cadres recrutés en Chine populaire, telle autre, deux cents ouvrières cambodgiennes, un contrôleur financier taiwanais et trente-cinq cadres chinois¹⁴⁷. Leur nombre peut aller jusqu'à quarante. Ces cadres sont recrutés dans des agences spécialisées, généralement situées à Shanghai, sur la base de contrats à durée déterminée de deux ans, et laissent généralement leurs familles en Chine pendant la durée de leur expatriation au Cambodge. Ils sont certes payés plus cher

¹⁴⁶ A. Ong, « Urban assemblages : an ecological sense of the knowledge economy », in F. Mengin (dir.), *Cyber China : Reshaping National Identities in the Age of Information*, New York, Palgrave Macmillan, 2004, pp. 237-253.

¹⁴⁷ Entretiens avec des patrons taiwanais, Phnom Penh, 8 octobre 2004 et 23 juin 2006.

que s'ils étaient recrutés localement – la somme de 700 dollars par mois a été avancée¹⁴⁸ – mais sont considérés plus compétents que les cadres cambodgiens, et moins chers que s'ils venaient de Taiwan, de Hong Kong ou de Singapour¹⁴⁹. Le fait qu'ils parlent chinois est également considéré comme un atout par les patrons, ce qui est assez paradoxal étant donné que nombre de conflits trouvent leur origine dans les multiples problèmes de traduction auxquels les contremaîtres sont confrontés. Les nouveaux immigrants chinois doivent donc être scindés en deux catégories : ceux qui ont vocation à s'installer au Cambodge et à se fondre dans la communauté sino-khmère et les transmigrants qui se meuvent en Asie au gré des stratégies d'accumulation du capital.

Le mandarin, nouvelle *lingua franca*

Le renouveau de l'usage de la langue chinoise au Cambodge participe également de la reconstitution virtuelle de la Grande Chine. Il résulte de la suspension de toute politique discriminatoire à l'égard de la communauté sino-khmère comme de l'afflux de nouveaux immigrants. D'après les observations d'un fonctionnaire international¹⁵⁰ venu à plusieurs reprises faire des séjours longs au Cambodge, le chinois ne se situait qu'au quatrième rang, après le khmer, le français et l'anglais, parmi les langues les plus parlées au Cambodge au début des années 1990, puis est passé au troisième rang vers 1997-1998, pour être, depuis le début des années 2000, en deuxième position à égalité avec l'anglais. Même parfaitement empirique, ce constat révèle une tendance.

L'usage du chinois – du mandarin en particulier – progresse non seulement grâce aux journaux en chinois et à la diffusion, depuis juin 1998, d'un journal télévisé en langue chinoise par une chaîne publique cambodgienne, mais surtout grâce à la multiplication des écoles chinoises au Cambodge. Cet engouement pour le mandarin s'observe tant dans la communauté sino-khmère, dont les enfants sont tenus de parler la *lingua franca* plutôt que le dialecte des ancêtres, que dans la société cambodgienne elle-même en raison certes de la meilleure qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles chinoises, mais aussi de la nécessité d'apprendre la nouvelle langue internationale. Dans les quatre principales écoles de la capitale, 60 % des élèves seraient d'origine khmère¹⁵¹. Parmi les dignitaires du PPC qui ont des relations étroites avec la Chine, citons Chea Sim, président du parti et du Sénat, dont

¹⁴⁸ Entretien avec un inspecteur du travail, Phnom Penh, 14 octobre 2004.

¹⁴⁹ Le Garment Manufacturers Association in Cambodia (GMAC) cherche à former des contremaîtres qui se substitueront à l'encadrement chinois, voir O. Cattaneo et S. Marniesse, *op. cit.*, note 21, p. 44.

¹⁵⁰ Entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

¹⁵¹ S. Chan, *The Chinese Minority in Cambodia : Identity, Construction and Contestation*, mémoire de maîtrise, université Concordia, Montréal, 2005, p. 74.

le fils a suivi des études à Hainan et l'ancien gouverneur de Phnom Penh, Chea Sophara, qui a étudié en Chine et dont les enfants sont allés dans des écoles chinoises au Cambodge¹⁵².

La progression de l'apprentissage du mandarin s'observe dans toutes les communautés chinoises d'outre-mer comme au sein des élites asiatiques, voire, à un degré moindre mais d'autant plus significatif, au sein des élites occidentales. Cet engouement résulte de la montée en puissance de la Chine et des performances attribuées au capitalisme confucéen. Il est bien sûr activement soutenu par le gouvernement de Pékin. Non seulement les écoles chinoises à l'étranger sont fortement subventionnées, mais il existe des quotas d'étudiants chinois d'outre-mer dans les universités chinoises, avantage substantiel étant donné le caractère très sélectif de l'entrée à l'université en Chine.

Or, bien que les écoles chinoises y aient été fermées de 1970 à 1990 et malgré la taille modeste de son territoire, le Cambodge comprend proportionnellement davantage d'écoles chinoises que les autres pays de la région – soixante-douze, dont quatorze dans la capitale – tandis que l'école Duanhua de Phnom Penh, avec ses 14 000 élèves, est, hors de Chine, Taiwan et Hong Kong, celle dont les effectifs sont les plus élevés. Hormis les cours de langues khmère et anglaise, pour toutes les autres matières du programme cambodgien, les enseignements sont dispensés en mandarin – avec l'usage des caractères simplifiés en vigueur en Chine populaire – et le corps professoral bénéficie de stages d'été en Chine, entièrement pris en charge par l'ambassade, ce qui pour la seule école Duanhua représente une centaine de stages par an¹⁵³.

Dans ce renouveau culturel chinois, il est difficile de faire la part de ce qui revient à la politique de Pékin, hégémonique diront certains, et ce qui tient au discours néoculturaliste sur le capitalisme confucéen tel qu'il s'est construit et propagé à la périphérie. Mais la Chine peut d'autant plus facilement tendre ses rêts qu'un discours identitaire y fait écho.

CONCLUSION

La présence chinoise au Cambodge, qu'il s'agisse de l'aide et de l'investissement chinois, du rôle de relais joué par la communauté sino-khmère et de la place de celle-ci dans les structures de domination, résulte de la conjonction des économies politiques de la Chine des réformes et du Cambodge post-Khmer rouge comme des effets pervers de l'intervention démocratisante de la communauté internationale. Mais bien qu'historiquement située, cette configuration réunit nombre de composantes transposables à d'autres situations

¹⁵² P. Edwards, chap. cité, p. 279 ; P. Marks, « China's Cambodia strategy », art. cité, p. 7, et entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

¹⁵³ Entretien avec le responsable des écoles chinoises de l'Assemblée générale sino-khmère (Phnom Penh, 27 juin 2006) et visite de l'école Duanhua à Phnom Penh le 29 juin 2006.

contemporaines, l'Afrique notamment. Sans entrer dans l'analyse des besoins de la Chine en ressources naturelles, on peut s'en tenir aux rhétoriques développées de part et d'autre. Il y a d'abord le discours construit autour de la montée en puissance de la Chine qui, par-delà toutes les connotations bellicistes qu'il peut parfois revêtir, à Washington notamment, contribue à légitimer le mythe de l'empire du Milieu par toute une série de reconstructions. Il y a ensuite la volonté de toujours placer la relation de la Chine avec ses partenaires étrangers dans la longue durée en survalorisant, voire en reconstruisant, des épisodes déconnectés de tout enchaînement causal avec la période contemporaine : les mémoires de l'émissaire chinois Zhou Daguan à Angkor dans le cas du Cambodge, le geste historique du général De Gaulle en 1964 dans le cas de la France, les expéditions maritimes de l'amiral Zheng He au XV^e siècle dans le cas de l'Afrique. Il y a également cette reconstruction purement virtuelle de la Grande Chine à partir des succès des communautés chinoises d'outre-mer rapportés à un particularisme ethno-culturel transcendant les frontières. Or, d'une part, les fortunes de la diaspora se sont nourries du différentiel que représentent les frontières nationales et, d'autre part, leurs *success stories* devraient aussitôt être relativisées par les *losers' stories* beaucoup plus nombreuses encore. Nombre de nouveaux immigrants chinois au Cambodge attestent de ce second cas de figure. Il y a enfin l'habileté de la Chine à instrumentaliser les situations post-coloniales, en se présentant elle-même comme une victime des puissances impériales tant occidentales que nipponne, et donc néo-coloniales, en développant toute une rhétorique de la non-ingérence et du « respect » de chaque Etat quel que soit son niveau de développement économique. Tant que la communauté internationale ne saura adapter son aide aux situations concrètes de chaque société, le discours sur la « bonne gouvernance » et le consensus qui se forme en surplomb autour de la stabilisation des ordres régionaux et nationaux ne pourront que conduire au renforcement des mécanismes de domination et de prédation sous quelque latitude que ce soit.